

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

| | | | | |
|-----------|------|--------|--------|--------|
| | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
| SUISSE: | 30.- | 15.25 | 7.75 | 2.70 |
| ÉTRANGER: | 49.- | 25.- | 14.- | 5.- |

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

21^{ème} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHEQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 65 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 65 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lansanne et succursales dans toute la Suisse.

Le problème des allocations familiales à la veille de la votation cantonale

Des deux votations qui sollicitent dimanche l'attention des électeurs, celle qui concerne les allocations familiales est la plus importante. Car il s'agit d'un objet qui, de tout temps, a été abondamment controversé. Les allocations familiales ont été introduites en pays neuchâtelois dès avant la guerre de 1939 sous les auspices d'organisations patronales et ouvrières qui, dans un esprit de collaboration, s'étaient donné pour tâche de mettre sur pied des institutions de progrès social. Et quelle institution était plus utile que celle qui permettait au père de famille d'obtenir un supplément de salaire bienvenu, de quoi contribuer à nourrir les petites bouches autour de lui ! La «politique familiale», dont il était tant question dans les discours électoraux, tendait ainsi à devenir une réalité.

En dépit de la modicité de la somme allouée par les premières caisses, (5 fr. par mois par enfant), l'initiative fit tache d'huile. Dès 1938, le personnel de l'Etat, dès 1941 celui de la commune étaient au bénéfice des allocations familiales. Vers la fin de la guerre, d'après une enquête faite en mars 1944, 635 employeurs occupant en chiffres ronds 15.000 salariés versaient des allocations de ce genre pour 6350 enfants. C'est dire que les entreprises privées comprenaient l'intérêt du caractère à la fois familial et social d'une œuvre de ce genre.

Considérant cependant qu'il y avait encore quelque 12.000 enfants dans le canton à ne pas bénéficier des allocations familiales, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil envisagèrent, à la suite d'une motion Lambelet, d'élaborer une législation cantonale s'inspirant des dispositions des lois existant depuis peu dans les cantons de Vaud et de Genève, la loi neuchâteloise fut adoptée le 18 avril 1945 et entra en vigueur au début de l'année suivante. Le montant minimum de l'allocation est fixé à 15 francs par enfant et par mois jusqu'à l'âge de 18 ans révolus.

Presque dix ans s'écoulèrent au cours desquels la loi donna satisfaction. Les populistes s'avisèrent, un jour, qu'il y avait un intérêt évident pour leur parti à lancer une initiative prévoyant l'augmentation de l'allocation de 15 à 30 fr. Cette initiative recueillit rapidement 4000 signatures. Le Conseil d'Etat, puis le Grand Conseil durent s'en préoccuper. D'emblée, ils se trouvèrent dans l'embarras, de même que tous les partis cantonaux !

D'une part, il sautait aux yeux que la manœuvre était cousue... de fil rouge. Car la famille, dans l'optique marxiste, est en général le cadet des soucis. A gauche, et à plus forte raison à l'extrême gauche, les conceptions doctrinales ont toujours été plus ou moins opposées au système des allocations familiales qui, prétend-on traditionnellement dans ces milieux, fausse le principe : «A travail égal, salaire égal». Si les communistes neuchâtelois ont lancé dès lors leur initiative, c'est qu'ils sentaient néanmoins que le terrain était excellent pour leur propagande et que les pères de famille qui ont souvent peine à nouer les deux bouts donneraient facilement, et sans plus penser à sa marque d'origine, leur adhésion à cette initiative dont l'effet serait de leur assurer un supplément bienvenu à la fin du mois. D'où un succès de prestige électoral pour le P.O.P.

Et s'ils l'ont lancée avec si peu de nuances, en proposant tout uniment de doubler l'allocation actuelle et sans tenir compte des charges qui en résulteraient pour l'artisanat et pour le petit patronat, c'est qu'ils visaient un autre but, conforme celui-là à leur ligne de conduite doctrinale : la disparition progressive de cette classe moyenne indépendante dont la persistance empêche l'avènement de l'économie collectiviste souhaitée par les adeptes du «communisme». Un jour, la «Voix ouvrière» nous a reproché de prêter à cet égard au P.O.P. des intentions qu'il n'avait pas. Il n'est que de la renvoyer à ce qui s'est effectivement passé, depuis la fin de la guerre, dans les pays situés derrière le Rideau où les petites professions indépendantes ont disparu les unes après les autres.

Il n'en reste pas moins que, répondant à un souhait réel et à un besoin souvent non moins réel des chefs de famille de chez nous, l'initiative populiste constituait une manœuvre très habile. Si habile que, pendant longtemps, le gouvernement, le parlement et les partis se sont trouvés devant elle complètement désemparés. Nous ne rappellerons pas ici les étapes nombreuses — souvent marquées par des volte-face et des marchandages sans gloire — qu'il a fallu franchir avant d'aboutir au contre-projet actuel : l'octroi généralisé d'une allocation de 25 francs, corrigée par ce qu'on appelle la «clause dérogatoire».

Cette clause dérogatoire signifie que la disposition «ne s'applique pas aux employeurs et aux employés liés par une convention collective

de travail et dont les représentants ont décidé d'un commun accord cette exclusion». On a beaucoup bataillé autour de cette restriction. Les bourgeois y tenaient en arguant que, de cette façon, on préserverait le droit des associations professionnelles auxquelles, reconnaissant-ils, il appartient en principe de fixer le montant des allocations familiales. Les socialistes y ont vu un moyen de détourner la loi et se sont montrés intraitables.

Au vrai, il apparaît que la clause dérogatoire n'aura peut-être pas l'importance qu'on lui accorde. Il peut arriver — on a déjà eu des échos d'une telle prise de position dans certaines branches — que des associations ouvrières se sentent liées par les montants qui ont été fixés d'un commun accord avec les organisations patronales, mais que leurs sections cantonales ne soient pas d'accord et réclament le taux déterminé par la loi. Que se produirait-il dans ce cas ? Ce sera un nid de complications !

L'attitude des partis aujourd'hui est la suivante : les libéraux ont laissé la liberté de vote ; les radicaux et les progressistes nationaux recommandent l'adoption du contre-projet du Grand Conseil et le rejet du projet populiste. Le P.O.P. soutient bien entendu son initiative à laquelle les socialistes se sont ralliés finalement, arguant donc du maintien de la clause dérogatoire dans le contre-projet. En réalité, ils ne voulaient pas laisser à l'extrême-gauche seule le bénéfice du succès éventuel des «trente francs» auprès du monde ouvrier.

En dehors des partis, un autre élément cependant est intervenu dans la campagne précédant la votation de dimanche : un élément syndical, aussi bien patronal qu'ouvrier, et qui affecte le monde horloger. Un comité d'action horlogère mène la lutte, on le sait, pour recommander tant le rejet de l'initiative que du contre-projet. Il ne s'agit pas ici, on doit le préciser d'emblée, d'une attitude de pure négation, hostile au principe des allocations familiales. Au contraire ! Dans le monde horloger, on est parvenu, uniquement par les moyens de l'entente professionnelle, à un accord fixant à 25 francs le montant des allocations familiales et l'on estime que c'est dans cette direction-là que la véritable solution doit être recherchée. La politique, ici comme dans d'autres domaines, ne peut que fausser le sens des initiatives sociales et les compromettre parfois dangereusement en les livrant à la démagogie.

Ce qu'il y a lieu de souligner, en l'occurrence, c'est que cette attitude a été définie d'un commun accord

par les dirigeants patronaux et par les dirigeants ouvriers. Le conseiller national Grädel, au nom de la F.O.M.H., n'a pas craint de se mettre en opposition avec son parti et avec les syndicats autres qu'horlogers pour soutenir un point de vue qui, à longue échéance, lui paraît conforme aux intérêts véritables de la classe ouvrière. «Il appert clairement, a-t-il écrit dans la «Sentinelle», qu'en fixant par des lois le montant des allocations familiales, on empiète sur le domaine de la politique des salaires que les organisations syndicales entendent se réserver à l'exclusion de l'Etat, tant qu'il s'agira de l'économie privée.» L'Union syndicale suisse a toujours été hostile en effet à l'idée que les salaires — et les allocations diverses qui peuvent les compléter — soient déterminées par l'Etat. Ses porte-parole autorisés restent aujourd'hui fidèles à leurs principes.

Travaillant dans le concret, considérant en face les difficultés réelles, syndicats patronaux et ouvriers de l'horlogerie — mais la remarque vaut aussi pour d'autres branches — se rendent compte en effet d'un facteur essentiel : si un canton en vient à imposer des charges trop lourdes à une partie de ses entreprises, celles-ci risquent de subir une forte concurrence de la part des entreprises identiques d'autres cantons. En matière d'allocations familiales, on remarquera à cet égard que, avec les autres cantons romands, Lucerne et le Tessin, Neuchâtel est seul à posséder une législation. Inconvenient du fédéralisme, dira-t-on ? Nous croyons que l'on peut y remédier précisément en recourant à la voie de l'entente professionnelle, source de progrès social. Une autre solution serait évidemment la voie de la centralisation fédérale, mais celle-ci présenterait d'autres dangers sur lesquels il n'est pas besoin d'insister...

Aussi, quelle que soit l'issue de la votation de dimanche, adoption de l'initiative ou du contre-projet, ou rejet de tous les deux, nous pensons que le dernier mot ne sera pas dit dans notre canton sur le sujet qui nous préoccupe ici. Sur le terrain professionnel, dans la direction déjà esquissée par les associations horlogères qui entendent soustraire à la politique les allocations familiales, il sera judicieux de rechercher une solution qui assure à celles-ci un maximum d'efficacité, tout en tenant compte des possibilités de chaque branche d'industrie et d'artisanat. Car, dans le domaine de l'économie privée comme en matière de finances publiques, il convient d'éviter avant tout de tuer la poule aux œufs d'or.

René BRAICHET.

Une action de la Croix-Rouge en faveur d'enfants suisses



La Croix-Rouge suisse vient d'organiser, en collaboration avec plusieurs institutions de bienfaisance privées, une distribution de vêtements et de lits à des enfants suisses dans la misère. On voit sur notre cliché avec quelle joie une famille grisonne reçoit ces meubles de première nécessité.

Au Festival cinématographique de Cannes

Le Festival du film, qui se déroule chaque année à Cannes, a commencé vendredi 26 mars.

Dimanche, jour de paix et de repos, a été le jour le plus agité du Festival, écrit France Roche, l'envoyée spéciale de «France-Soir». L'animation n'a pas été seulement due au groupe de Cannes en rupture de bureaux qui avaient décidé de chasser résolument l'autographe en avant de la poussière ; les festivaliers ont eu une émotion de choix : le premier vrai incident diplomatique depuis onze jours.

C'est la projection d'un film suédois, «Le pain de l'amour», qui a fait éclater la bombe. Ce film d'Arne Mattsson avait commencé en deuxième séance d'après-midi après «Le petit garçon perdu», devant

une demi-salle plutôt déprimée. Des images d'une grande beauté retraçant un épisode de la guerre de Finlande en 1940 n'inspirèrent pas d'inquiétude. On admirait ou on somnolait quand, soudain, la délégation soviétique se leva et sortit. Sur l'écran, un personnage du film venait de cracher sur le portrait de Staline. Les si gentils Soviétiques ont, depuis, perdu leur sourire et leurs amis révèlent volontiers que demain le chef de la délégation demandera le retrait du film suédois. Un article du règlement, en effet, prescrit qu'aucun film présenté ne doit insulter une nation participante. Les Russes ne veulent pas manger de ce pain-là.

(Lire la suite en 6^{ème} page)

ECHOS DU MONDE

Les faiblesses du sexe faible

Le nombre des femmes qui s'enivrent augmente et cela pose un sérieux problème, a déclaré le professeur M. Jellinek, expert de réputation mondiale pour les questions concernant l'alcoolisme, ancien titulaire d'une chaire à l'Université Yale, à une conférence internationale sur l'ivrognerie, tenue récemment à la Haye. Le professeur Jellinek a ajouté : «Il existe un tabou, plus ou moins absolu, qui interdit aux femmes de s'enivrer. Une femme qui viole ce tabou doit avoir des motifs vraiment impérieux pour le faire.»

Le Dr E. Berner (Autriche) a révélé qu'en 1910, 5% seulement des personnes soignées à Vienne pour l'alcoolisme étaient des femmes. Ce nombre atteint maintenant 13% et augmente sans cesse.

Le Dr V. Dolphin (Irlande) a déclaré que les jeunes Irlandaises allaient boire avec leurs amis du sexe fort, dans l'espoir de les séduire. Le pourcentage des mariages est actuellement assez bas et la compétition est sévère entre les jeunes filles pour trouver un mari.

Cette conférence était placée sous les auspices de l'Organisation mondiale de la santé.

Nouvelles révélations dans l'«affaire Juin»

Dans une lettre confidentielle adressée en janvier à M. Laniel, le maréchal se prononçait déjà catégoriquement contre la C.E.D.

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Si intéressantes qu'aient été les déclarations du général de Gaulle, elles n'ont pas provoqué dans les milieux parlementaires la moindre réaction. Désormais habitués aux virulentes critiques de l'ancien chef de gouvernement provisoire contre le régime, convaincus que le R.P.F. ne représente plus une force politique ni dans les assemblées, ni dans le corps électoral, les sénateurs et les députés se sont autant dit désintéressés de cette conférence de presse tonitruante.

La défense du maréchal Juin

Un passage des déclarations de Gaulle a éveillé cependant une certaine attention, c'est celui consacré au maréchal Juin et dans lequel, rappelez-le, l'ancien chef de la France

libre a pris la défense du commandant en chef de la zone Centre-Europe en approuvant ses discours contre la C.E.D. prononcés à Auxerre et à Paris.

En soi, la caution du général de Gaulle n'est pas un fait nouveau. Par contre, replacé dans la perspective de la controverse engagée autour de la C.E.D., elle apporte aux adversaires du traité le renfort apprécié de l'opinion catégorique d'un homme dont nul ne peut songer à mettre un instant en doute l'ombrageuse indépendance et le farouche patriotisme.

De révélations en révélations

Aussi bien, chaque jour apporte maintenant son contingent de révélations dans l'affaire Juin, ses origines, ses développements et ses suites éventuelles. Côté O.T.A.N., l'offensive anti-Juin, pour qu'il soit relevé de ses fonctions de commandant, paraît bien avoir été menée par la Belgique et la Hollande dont on se rappelle sans doute que les gouvernements, au lendemain du discours d'Auxerre, avaient demandé des «éclaircissements». Est-ce de leur propre initiative que Bruxelles et La Haye ont ainsi manœuvré et obtenu le fameux blâme adressé au maréchal Juin au début de la présente semaine ? Etant donné le black-out établi à l'état-major Gruenther, il est difficile de donner une réponse satisfaisante.

Cependant, ce qu'il est permis d'avancer, c'est qu'une tentative a été faite en coulisse pour que la succession du maréchal Juin soit donnée au maréchal Montgomery. L'opération a échoué au moins jusqu'ici, mais les choses ont malgré tout été si loin que le gouvernement Laniel et le maréchal lui-même ont tenu, par des communiqués officiels, à rappeler que le poste devait de toute façon, et quel que soit son titulaire, être réservé à un officier français.

M.-G.G.

(Lire la suite en 13^{ème} page)

LES OBSÈQUES DU PILOTE D'ESSAI ROZANOFF



Les obsèques du pilote d'essai Kostia Rozanoff se sont déroulées mardi aux Invalides à Paris. Des aviateurs portaient la bière. On reconnaît parmi eux, au premier rang à gauche, le commandant Boudier, successeur du regretté pilote.

M. Mossadegh assagi (?) comparait en appel

Il semble avoir renoncé à toute virulence

TÉHÉRAN, 8 (A.F.P.). — Le procès en appel de l'ex-président du conseil, Mohamed Mossadegh, a commencé hier matin, à 9 heures (heure locale), à mi-chemin entre Téhéran et la station climatique de Chemran.

Nouvelle tactique ?

Le vieux monsieur est entré dans la salle d'audience. On lui a demandé son nom. N'ayant pas très bien entendu la question qui lui était posée, il a fit répéter. «Mohamed Mossadegh»,

a-t-il répondu quand il eut compris. C'est dans cette atmosphère paisible, presque familiale, qu'ont commencé les débats. Il s'agit d'un procès à double origine : d'une part l'action en révision et plus exactement en réhabilitation introduite par M. Mossadegh au lendemain de sa condamnation à 3 ans de prison, le 21 décembre dernier, d'autre part, un appel à minima interjeté par le procureur de l'armée, le général Azmoudch.

(Lire la suite en dernières dépêches)

ILS ÉTAIENT QUARANTE INSTITUTEURS...

Comment les autorités de l'Allemagne orientale comprennent la pédagogie

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

Depuis peu de semaines, un grand nombre d'instituteurs de l'Allemagne orientale franchissent le rideau pour venir s'annoncer comme réfugiés politiques dans la République fédérale. Un certain jour de mars, il en arriva un groupe compact de quarante !

Le décret du 4 mars

La cause de cet exode est le décret du 4 mars 1954 du gouvernement de la zone soviétique, intitulé «Amélioration du travail dans les écoles d'enseignement général». Cette amélioration doit porter sur deux points :

1. L'éducation politique du corps enseignant et des élèves.
 2. Le niveau général des leçons.
- Passons rapidement sur le point 2, qui ne réclame pas d'explications spéciales. Pour «élever le niveau général des leçons» la démocratie populaire n'a encore rien trouvé de mieux que les vieux moyens classiques que sont l'observation scrupuleuse des programmes, le rétablissement de l'ordre et de la discipline

partout où la chose se révèle nécessaire, l'utilisation intégrale du temps consacré aux leçons. En outre, il est rappelé au corps enseignant qu'il lui est interdit de se livrer à d'autres occupations que ses devoirs professionnels pendant les heures d'école.

Tout au plus peut-on déduire de ces quelques remarques que tout ne va pas pour le mieux dans la meilleure des républiques (populaires), où la discipline et la qualité de l'enseignement semblent laisser beaucoup à désirer. Ce fait est d'ailleurs confirmé par la nouvelle que 10.000 instituteurs des degrés moyens, dont la formation professionnelle montre des lacunes plus ou moins graves, seront appelés à parfaire leurs connaissances au cours de cette année. Les autorités de la zone affirment que cette dernière précaution a pour seul but de faciliter l'accès des fils et des filles d'ouvriers — de paysans, qui n'ont eu ni le temps, ni les moyens de terminer leurs études, à la carrière pédagogique !

Léon LATOUR.

(Lire la suite en 8^{ème} page)

AVIS OFFICIELS



**Gymnase cantonal
NEUCHÂTEL**

Année scolaire 1954-1955
Rentrée des classes :
Mardi 20 avril, à 8 heures

Les nouveaux élèves enverront leur dernier bulletin d'école secondaire, moderne ou classique au secrétariat du Gymnase cantonal, jusqu'à mardi 13 avril.



**Aux abonnés
du service de l'électricité**

MISE EN GARDE

La direction soussignée informe les abonnés du Service de l'électricité qu'une maison de la Chaussée-de-Fonds cherche à vendre sur la place de petits chauffe-eau rapides (Boiler-Rapid) en prétendant qu'elle y est dûment autorisée.

Or ces appareils n'ont pas reçu l'approbation de l'Inspectorat fédéral des installations à courant fort et l'usage en est interdit. Les personnes qui, malgré cet avis, feraient installer de tels appareils s'exposeraient à de graves ennuis.

La direction des Services industriels.



VILLE de Neuchâtel

A VENDRE Forêt de Chaumont :

Perches pour échafaudages, étais, étrépillons, tuteurs, piquets, etc.

Verges à haricots Prix courants à disposition

Bois de feu stères et fagots Vente à la taxe

Hangar des Cadolles : **Piquets chêne** refendus et appointis, longueurs 1 m. 60 et 2 m. 60

Renseignements et inscriptions au service forestier de la ville (tél. 5 71 01).



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Pierre Soguel de construire un garage à automobile à l'est de sa propriété, 19, rue de Comba-Borel.

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 22 avril 1954.

Police des constructions.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

IMMEUBLES

Immeuble locatif

à vendre dans une localité aux environs de Neuchâtel

Excellent placement. Six appartements de trois et quatre pièces, ainsi qu'un atelier d'horlogerie et bureau. Loyers raisonnables. Ecrire sous chiffres O.F.A. 6046 L., à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

A vendre à Crescier

DEUX MAISONS

attenantes, comprenant trois logements, grand atelier, vastes dépendances et jardin. Fr. 45,000.—. Etude Ed. Bourquin, avocat et géomètre, Terreaux 9, Neuchâtel.

A louer dans grand appartement un

logement indépendant

de deux belles chambres meublées, salle de bains, possibilité de cuisiner. Prix modéré. Demander l'adresse au No 460 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une belle grande chambre pour

BUREAU

à partir du 24 avril. — Adresser offres écrites à S. T. 561 au bureau de la Feuille d'avis.

CHALET

meublé, pour quatre personnes, à louer au mois, à Cudrefin. Ecrire à M. d'Espagnier, Sablons 31, Neuchâtel.

Pour cause de départ à remettre dès le 24 avril 1954, aux Deurres, un

logement

de deux chambres et dépendances. Loyer Fr. 72.50 Case postale 6564, Neuchâtel.

A LOUER

CHAUMONT

A louer un chalet de sept lits, tout confort, près du funiculaire, pour août, septembre, octobre. Demander l'adresse au No 573 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, à la Coudre, un

appartement

moderne de trois pièces, confort, vue, etc. Loyer modeste. A deux minutes du tram. On donnera la préférence pour échange d'un appartement en ville, de deux ou trois pièces. Offres à P. Humbert, Dime 15, la Coudre.

A louer une

petite maison

au haut de la ville. — Prix : 91 fr. 70. Téléphone 5 44 32.

CHAMBRES

A louer une magnifique

CHAMBRE

meublée, tout confort, vue sur le lac et indépendante, à monsieur sérieux. S'adresser : Charmettes 85, Neuchâtel.

Belle chambre, pour une ou deux personnes, confort. Grand-Rue 6, 2me étage.

Belle chambre à louer, Faubourg de la gare 29, après 19 h., A. Descombes.

A louer pour le 1er

chambre non meublée

eau courante, W.-C., soleil. Carrels 24.

DEM. A LOUER

GARAGE

est cherché, avec eau et électricité. Quartier des Charmettes. Urgent. — Adresser offres écrites à O. V. 564 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

Ménage d'un certain âge, solvable et tranquille, cherche un

appartement

de deux pièces et cuisine. S'adresser à l'hôtel du Banneret.

PENSIONS

Dame distinguée, ayant ses meubles, cherche une belle chambre au sud, avec pension soignée. — Adresser offres écrites à J. M. 572 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, pour un ménage de commerçants, une

bonne à tout faire

sachant bien cuisiner et tenir un ménage soigné. — R. Waser, garage du Seyon, Neuchâtel.

Gain accessoire important

est offert à toute personne (dames et messieurs), employé, ouvrier, retraité, dirigeant ou président de société, chef de personnel, agent d'assurances, voyageur, etc., ayant de nombreuses connaissances et relations,

pour travaux d'intermédiaire

au profit d'une maison de confiance connue dans tout le pays et bien introduite partout. Les dames et messieurs sérieux et travailleurs, disposant de quelque temps libre, peuvent ainsi se procurer un gain accessoire pouvant aller jusqu'à Fr. 1000.— ou 1500.— par mois selon le talent et l'énergie voués à une entreprise solide, fondée sur une bonne base sociale. Les intéressés pourront facilement être mis au courant, ce qui leur permettra de toucher le gain supplémentaire dès le début. Les offres manuscrites, avec photographie et curriculum vitae, sans engagement, sont à adresser sous chiffre X. U. 534 au bureau de la Feuille d'avis.

Serrurier-tôlier

connaissant à fond le travail de la tôle et la soudure électrique et autogène trouverait place stable et bien rétribuée en écrivant à l'adresse ci-dessous. Seules les offres avec références sérieuses seront prises en considération. Offres sous chiffres P 3170 N à Publicitas, Neuchâtel.

Maison de la place cherche un

magasinier

de 25 à 35 ans, si possible. Propre, actif et consciencieux. Santé parfaite. Place stable. Entrée immédiate.

Faire offres détaillées, avec photographie passeport et sérieuses références, à case postale 33.311, à Neuchâtel 8.

On cherche un

chauffeur

pour camions avec remorques, poids lourds. — Faire offres à Jules Matthey, Maladière 59. Téléphone 5 24 67.

On cherche dans une petite entreprise agricole une

JEUNE FILLE

simple, comme bonne d'enfants auprès de deux enfants et éventuellement aide à la cuisine. Vie de famille. Entrée pour date à convenir. — Occasion d'apprendre la langue allemande. Adresser offres à famille Emil Gurtner, Gals (Berne).

Entreprise du vignoble cherche un

chauffeur-livreur

expérimenté et de confiance (permis rouge), pour entrée immédiate. Adresser offres écrites à M. A. 560 au bureau de la Feuille d'avis, avec certificats et références.

Je cherche une

JEUNE FILLE

sérieuse pour garder un enfant de deux ans et pour aider au ménage. Congé réglé. Vie de famille. — Offres à Mme Trieb, Schwarzenburgstrasse 291, Kôniz. Téléphone 5 00 06.

La Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon engagerait pour tout de suite un

ÉLECTRICIEN INSTALLATEUR

possesseur de la maîtrise fédérale. Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire ou se présenter au bureau administratif de l'entreprise.

Notre service des constructions engagerait un

DESSINATEUR en bâtiment

de langue maternelle française, capable d'exécuter plans et détails de construction et d'établir les devis. Prière d'adresser les offres détaillées, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie, indication des prétentions de salaire et de la date d'entrée possible à l'Union suisse des coopératives de consommation (U.S.C.), service du personnel, Bâle 2.

Maison de commerce des environs de Neuchâtel cherche pour son dépôt un jeune

MANŒUVRE-MAGASINIER

Il s'agit d'une situation stable avec caisse de retraite.

Les candidats actifs et sérieux, ayant permis de conduire catégorie D, auront la préférence. Offres de service détaillées avec photographie, curriculum vitae, copies de certificats, références et prétentions de salaire sont à adresser sous chiffres H. 8765 Z., à Publicitas, Neuchâtel.

TOUT POUR L'ENFANT

PETITE MODE

| | | | | | | | | | | |
|---|----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| JUPES lainage écossais, façon plissée ou en forme | Grd. 45 | 50 | 55 | 60 | 65 | 70 | 75 | 80 | 85 | 90 cm. |
| | Fr. 12 ⁵⁰ | 13 ⁵⁰ | 14 ⁹⁰ | 15 ⁵⁰ | 15 ⁹⁰ | 16 ⁹⁰ | 17 ⁵⁰ | 18 ⁵⁰ | 19 ⁵⁰ | 19 ⁵⁰ |

| | | | | | | | | | |
|--|----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| TOP-COAT lainage velours uni, rouge ou royal | Grd. 60 | 65 | 70 | 75 | 80 | 85 | 90 | 95 | 100 cm. |
| | Fr. 27 ⁵⁰ | 28 ⁵⁰ | 29 ⁸⁰ | 31 ⁵⁰ | 33 ⁵⁰ | 34 ⁵⁰ | 36 ⁵⁰ | 37 ⁵⁰ | 39 ⁵⁰ |

| | | | | | |
|--|---------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| PULLOVERS coton uni, manches kimono, 4 tons mode | Grd. 6 | 8 | 10 | 12 | 14 |
| | Fr. 7 ⁵⁰ | 7 ⁹⁰ | 8 ⁹⁰ | 9 ⁵⁰ | 9 ⁵⁰ |

| | | | | | |
|--|----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| GILETS tricot laine unie, 4 boutons, gris ou rouge | Grd. 35 | 40 | 45 | 50 | 55 |
| | Fr. 10 ⁵⁰ | 11 ²⁵ | 11 ⁹⁰ | 12 ⁷⁵ | 13 ⁵⁰ |

| | | | | | |
|---|----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| CARDIGANS tricot laine, longues manches, 4 coloris mode | Grd. 6 | 8 | 10 | 12 | 14 |
| | Fr. 13 ⁵⁰ | 14 ⁵⁰ | 15 ⁵⁰ | 16 ⁵⁰ | 17 ⁵⁰ |

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS

au Sans Rival

NEUCHÂTEL

Jeune fille sérieuse et de toute confiance, connaissant la branche, est demandée pour le

MAGASIN

Libre tous les dimanches et le lundi après-midi. Bons gages. Entrée le 1er mai. S'adresser à la boulangerie-pâtisserie René Ducommun, le Locle, Téléphone (039) 3 15 27. A la même adresse on demande une

JEUNE FILLE

pour le ménage.

On cherche pour tout de suite une jeune

sommelière

sérieuse, connaissant bien le service, dans un restaurant. — Tél. (038) 5 24 77.

Etude de la ville cherche

débutant ou débutante

Faire offres sous chiffres P 3175 N à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons, pour entrée au plus tôt, une

JEUNE FILLE

sérieuse pour un ménage soigné de deux personnes. — Salaire normal. Temps libre selon entente. Jolie chambre avec eau chaude et froide. — S'adresser à P. Eugénin-Davoline, Monts 8, le Locle. Tél. (039) 3 13 17.

JEUNE FILLE

ou dame est demandée comme aide de cuisine et office dans un restaurant d'usine, nourrie et logée. Congé tous les samedis, dimanches et les jours fériés également. Adresser offres écrites à C. A. 566 au bureau de la Feuille d'avis.

Quel entrepreneur

s'intéresserait à des travaux de maçonnerie en compensation de travaux de serrurerie ou de réparations d'outillage en tous genres ? Adresser offres écrites à O. Z. 569 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

sachant cuisiner et tenir un ménage est demandée pour le 1er mai dans une famille de quatre personnes. Salaire élevé, congés réguliers, nourriture excellente. Adresser offres écrites à N. G. 571 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

en noyer, genre Louis XV. A la même adresse, à vendre un beau complet marine, grande taille, à l'état de neuf, 60 francs. Tél. 5 17 76.

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter un

BATEAU

à quille, de trois ou quatre places, et une paire de rames. Demander l'adresse au No 485 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter une ancienne

pendule neuchâteloise

et une lanterne ou vitrine de pendule neuchâteloise. Faire parvenir offres à case postale 96, Bienne.

On cherche à acheter une jolie

commode

en noyer, genre Louis XV. A la même adresse, à vendre un beau complet marine, grande taille, à l'état de neuf, 60 francs. Tél. 5 17 76.

APPRENTISSAGES

Nous cherchons un

apprenti vendeur

en quincaillerie, articles de ménage. Faire offres écrites, avec certificats scolaires, à la quincaillerie Lorimier, Colombier.

Lire la suite des annonces classées en onzième page

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun individuellement, la famille de

Monsieur Fritz SCHWEIZER

prie tous ceux qui ont pris part à son grand chagrin de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

Neuchâtel, avril 1954.

MIGROS

Baisse!

PATE

| | |
|------------|---------------------------|
| à gâteau | le ½ kg. .97 ⁵ |
| feuilletée | le ½ kg. 1.19 |

(le paquet de 640 g. 1.25) (le paquet de 525 g. 1.25)

CROISSANTS

| | |
|------------|----|
| feuilletés | 10 |
|------------|----|

(100 g. — 30⁵)

REGULARISATEUR

BAISSE de nos délicieuses

TRESSSES pièce 730 g. **2.-**

(le ½ kg. = 1.36⁵)

des prix...

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun individuellement, la famille de

Monsieur Fritz SCHWEIZER

prie tous ceux qui ont pris part à son grand chagrin de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

Neuchâtel, avril 1954.



Vêtements PLASTIC pure laine!

Une classe à part

plus seyant

plus élégant

Pas plus chers que des complets ordinaires



Complets peignés PLASTIC de 150.- à 250.-

Complets peignés et cheviotte divers de 79.- à 130.-

Vêtements MOINE PESEUX

Société coopérative de Consommation

Grand choix de sujets de Pâques en chocolat

ŒUFS NOUGAT

et... notre article action :

petits œufs Lilliput

Fr. 0.65 le sachet cello de 250 g.

Ristourne à déduire !

NOS SAUCISSES DE VEAU qui ne sautent pas sont toujours très appréciées

BOUCHERIE M. Hofmann 20, rue Fleury

URGENT

A remettre à Genève, une épicerie - primeurs avec deux arcades sur une rue principale. Affaire intéressante. S'adresser sous chiffres 20499, case 315 Mont-Blanc.

A VENDRE

un salon comprenant un canapé, deux fauteuils, deux chaises rembourrées, le tout en moquette laine, un tapis moquette coton usagé 230x160, un lustre, un lampadaire, une petite table de salon carrée, boccas blancs et « Büllach ». Demander l'adresse du No 530 au bureau de la Feuille d'avis.

PARENTS !



Nouvel arrivage... voitures combinées, dernier cri 188.- 1954 ... Fr. 188.- Facilités de paiement Catalogue gratuit



Ragoût de bœuf extra

1.90 le 1/2 kg. chez Balmelli Rue Fleury 14

La belle confection pour dames



ROBE en gabardine coton façon nouvelle coloris très mode **59.-**

BLOUSE en dentelle de Calais, ravissante coupe **2975**

JUPE en gabardine très belle confection **2590**

GRANDS MAGASINS **AUX Armourins** NEUCHÂTEL

A belle jambe... bas du Louvre!



« Run Resist »

un bas microfilm, sans couture, 15 deniers

1^{er} choix **495**

« Zéphir »

dentelle 15 deniers

1^{er} choix **495**

Notre exclusivité

« Empire »

le bas de la femme élégante, coloris nouveaux, 60/15 D

1^{er} choix **590**

« Nobility »

le bas de la femme exigeante, notre inégalable 60/20 D

1^{er} choix **690**

« Picturesque »

le bas superfin 60/12 D

1^{er} choix **790**

AU LOUVRE La Nouveauté SA NEUCHÂTEL

Huiles de chauffage



COMBUSTIBLES COMBE-VARIN S.A. Bourgogne 4 - Tél. 824 12

Tealber Tél. 751 55 Pâtissier SAINT-BLAISE

vous propose ses

œufs en chocolat moulages fantaisies œufs en nougat pains de Pâques

Canot automobile

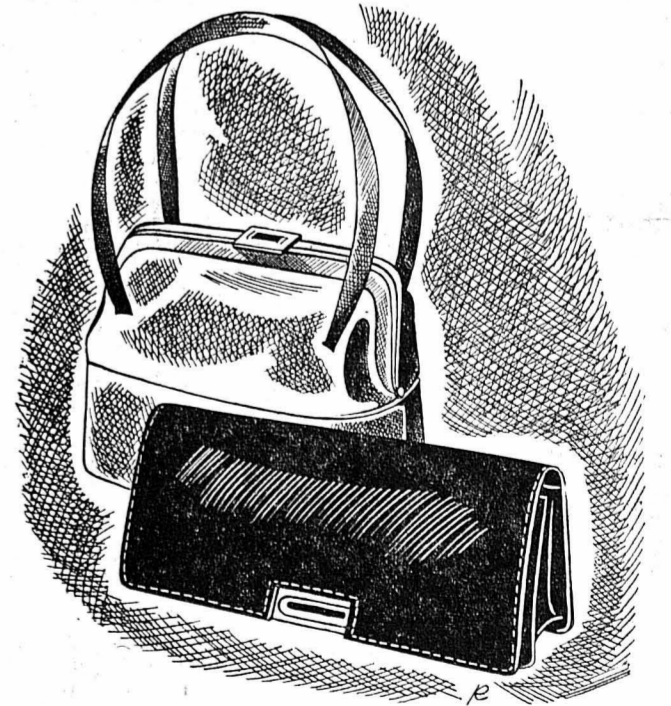
métre, double-bordés, bois naturel, construction 1950, ponté, 12 CV., éclairage et démarrage électriques, à vendre, bonne occasion. - C. Nuslé, chemin du Stade 5, Lausanne. Tél. (021) 26 17 83.

MESDAMES,

Nous vous recommandons notre pain de Pâques au beurre ainsi que notre véritable gâteau au beurre

Boulangerie - Pâtisserie - Tea-room A. SIEGENTHALER PLACE DU MARCHÉ

Nouvelles créations printanières...



Sacs de dames

Articles de cuir depuis Fr. 16.90 Articles de plastic depuis Fr. 8.50

Biedermann

NEUCHÂTEL

Un créateur de talent a mis au point pour vous des ensembles de belle venue...

... pantalons unis assortis à de seyants vestons que l'on portera au printemps, en été et même toute l'année. Pour les jeunes, la coupe et l'étoffe se permettent une fantaisie de bon aloi qu'elles savent faire plus discrète pour plaire à ceux qu'intéressent des formules plus classiques. Faites-vous montrer ces nouveautés sans engagement pour vous.

Elles vous suggéreront de nouvelles possibilités de varier votre tenue et vous constaterez combien ces ensembles sont séduisants, agréables à porter et agréables aussi... par leur prix!

Vous pouvez aussi combiner vous-même un ensemble à votre gré: notre grand choix de vestons et de pantalons vous assure d'innies possibilités.

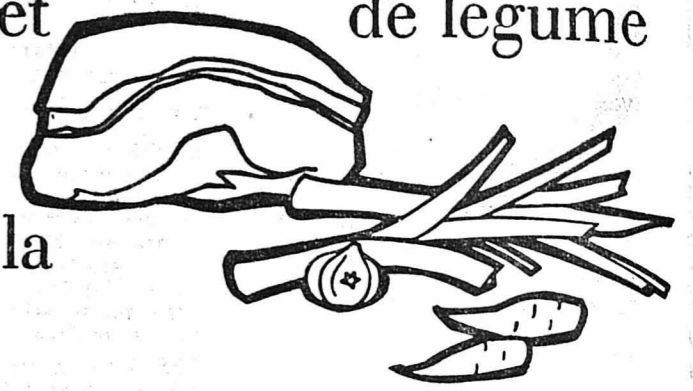


- Veston 64.— + pantalon 23.— = ensemble: Fr. 87.—
- Veston 79.— + pantalon 29.— = ensemble: Fr. 108.—
- Veston 87.— + pantalon 36.— = ensemble: Fr. 123.—
- Veston 108.— + pantalon 49.— = ensemble: Fr. 157.—



Neuchâtel, 2, Faubourg du Lac

Le bouquet de légume complète la saveur du meilleur bouillon gras



Le bouquet de légumes choisis complète à merveille la saveur de la viande et transforme un bouillon gras en un véritable pot-au-feu maison.

Voilà pourquoi des centaines de ménagères suisses, consultées à ce sujet, ont déclaré préférer le nouveau Bouillon gras extra Maggi, où le goût de la viande et celui des légumes se fondent en un parfait accord.

MAGGI Bouillon gras extra



à la viande et aux légumes

Soignez vos pieds

en confiant l'exécution de vos

supports plantaires

au bandagiste-orthopédiste professionnel. Chaque support est établi individuellement selon la conformation de votre pied. Rien de commun avec les anciennes méthodes et supports terminés de série.

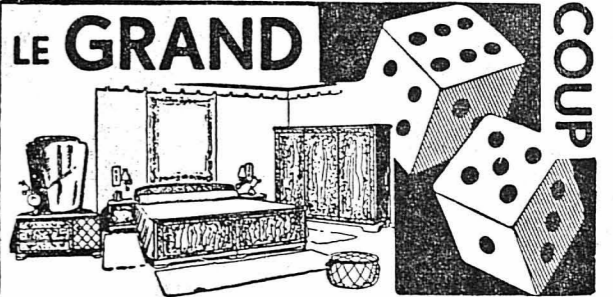
Reber

bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHÂTEL
Saint-Maurice 7

Société coopérative de Consommation

Garniture W.G.: support métal antirouille laqué blanc, balai manche bois laqué blanc

Fr. 2.75 avec timbres-ristourne!



fr. 1485.— seulement ou fr. 45.— par mois

pour cette magnifique chambre à coucher

Au comptant 5% de rabais

Plus de 200 offres favorables:

Chambre à coucher fr. 780.— ou fr. 25.— par mois

Studios, 4 pièces fr. 760.— ou fr. 24.— par mois

Salle à manger fr. 649.— ou fr. 20.— par mois

Combiné fr. 445.— ou fr. 15.— par mois

Demandez sans engagements nos photos ou visitez notre exposition

MOBILIA S.A.

BIENNE Mettenweg 9 b

Adresse: _____

92



Ravi de la conduire... ENCHANTÉ DE LA POSSÉDER!

Mettez-vous joyeusement au volant de cette splendide voiture... Vous éprouverez un plaisir infini à la conduire: souple et nerveuse, brillantes reprises, obéissant au doigt et à l'œil, et d'une sécurité absolument éprouvée... Vous apprécierez sa direction précise, sa stabilité, son exceptionnelle endurance. Et vous serez fier de posséder une telle «pièce»!

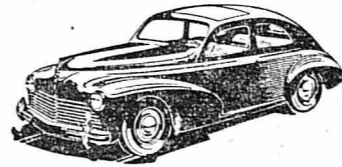
Postez simplement le bon ci-dessous et vous recevrez par retour du courrier une captivante documentation illustrée.

Très intéressant, et vraiment gratuit pour vous.

J.-L. SEGESSEMAN - GARAGE DU LITTORAL

NEUCHÂTEL - 51, Pierre-à-Mazel

BON GRATUIT POUR UNE DOCUMENTATION ILLUSTRÉE à retourner à l'adresse ci-dessus.



Nom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

L'ENTERREMENT DE M. BOUVET

ROMAN

par Georges Simenon

Elle ne s'assit pas, parce que les personnes installées sur le banc lui paraissaient d'une propreté douteuse. Elle resta debout, à tambouriner sur l'espèce de comptoir qui la séparait des sergents de ville.

Elle attendit une demi-heure, si impatiente, à la fin, que tout le monde s'en amusait, surtout que c'était le genre de femme dont on s'amuse volontiers, une femme largement sur le retour, qui avait été belle et s'efforçait de mettre ses restes en valeur.

— De quoi s'agit-il, madame?

— Vous êtes le secrétaire? Je puis vous parler en particulier?

Il hésita, la fit passer dans le bureau voisin, où il y avait une garniture en marbre noir sur la cheminée.

— Je vous écoute.

— Je suis Mme Mary Marsh.

Elle avait une pointe d'accent étranger, mais légère, et le secrétaire ne fit qu'incliner poliment la tête.

— Je vous écoute, répéta-t-il en lui désignant un fauteuil.

— Vous avez vu ce journal.

Elle lui tendait la feuille qui publiait, en première page, la photographie de M. Bouvet.

— Non. Je ne l'avais pas vu, répondit-il avec indifférence.

— Cet homme ne s'appelle pas Bouvet.

Le secrétaire, particulièrement calme et froid, avait l'air de penser à autre chose.

— Vraiment?

— C'est mon mari, Samuel Marsh, des mines d'Ouagi.

Il en avait vu défiler tant d'autres!

— Je vous écoute toujours. Vous dites que c'est votre mari. Et vous désirez?

— Il ne s'est jamais appelé Bouvet.

— Vous êtes sûre de ne pas vous tromper? Les photographies de journaux, vous savez, ne sont pas toujours très reconnaissables.

— Je suis sûre, mais je serai tout à fait affirmative quand je l'aurai vu.

— En somme, ce que vous désirez, c'est voir le corps?

— Je veux aussi vous dire tout de suite quelque chose qui ne peut pas tromper. S'il y a une cicatrice en forme d'étoile sur la jambe droite, un peu en dessous du genou, c'est que c'est bien lui.

— Il y a longtemps que vous ne

l'avez vu?

— La dernière fois, c'était en 1930.

— A Paris?

— Au Congo belge, où il s'occupait de sa mine.

— Vous vous êtes séparés?

— Il n'y a jamais eu de séparation entre nous. Il a disparu du jour au lendemain, sans laisser le moindre trace, et, depuis, je me ruine en avocats pour faire reconnaître mes droits.

Le secrétaire soupira, alla ouvrir la porte, appela un inspecteur en civil qui avait retiré son veston.

— Tu devrais aller avec madame. Attends que je te donne l'adresse. C'est quai de la Tournelle. Tu trouveras le numéro au rapport. Il s'agit de reconnaître un vieux bonhomme qui est mort ce matin.

Il essaya de rattraper le «vieux bonhomme», mais il était trop tard et la dame n'y avait pas fait attention.

— Je reviens tout de suite, annonça l'inspecteur. Si vous voulez me suivre, madame, c'est à deux pas.

— J'ai mon taxi à la porte.

— Très bien.

Il remit son veston, attrapa son chapeau au vol.

— Quai de la Tournelle!

C'était une journée d'été tellement parfaite qu'il semblait saugrenu de s'occuper de n'importe quoi.

Ils virent la maison blanche, dont le blanc était un peu bleuté mainte-

nant que le soleil ne la frappait plus en plein.

— Je suis sûre que c'est lui! affirmait Mme Marsh. Et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que nous habitions la même ville, peut-être depuis longtemps, sans le savoir! On l'a cherché partout. Si vous aviez la moitié de l'argent que j'ai dépensé à ça...

L'inspecteur attendit d'être sorti de la voiture pour allumer la cigarette collée à ses lèvres.

La dame regardait la maison de bas en haut, se précipitait dans le vestibule, reculait, parce qu'une vieille femme énorme lui barrait le passage et qu'il fallait la laisser sortir avant d'entrer.

D'abord, elle ne s'en occupa pas. C'était une vieille en noir, une vieille femme assez pauvre, comme on en rencontre tant dans certains quartiers. Elle avait les cheveux blancs, le visage lunaire.

Un instinct fit retourner Mme Marsh alors que la vieille gagnait le trottoir et longeait les maisons comme une ombre monstreuse.

— Qui est-ce?

— Je ne sais pas, madame. Je ne suis pas de la maison, répondit l'inspecteur.

— Où allez-vous? Qui demandez-vous?

— C'est pour le mort, dit le policier. Madame prétend qu'elle a re-

connu son mari dans le journal.

On aurait dit qu'entre elles deux cela faisait déjà des étincelles.

— Elle se trompe sûrement.

— Et moi, je suis certaine de ne pas me tromper.

— Suivez-moi.

La maigre Mme Jeanne s'engagea la première dans l'escalier qu'elle n'avait jamais tant monté de sa vie que ce jour-là. De temps en temps, elle se retournait pour regarder la visiteuse avec une sorte de défi.

— Je ne vais pas trop vite pour vous?

Ils étaient essouffés, tous les trois, en atteignant le troisième étage.

— Attendez un instant, que j'aie allumé les bougies.

Elle avait, tout exprès, depuis le matin, une boîte d'allumettes dans la poche de son tablier et on avait déjà déposé deux bouquets au pied du lit, de sorte que la pièce commençait à sentir la chambre mortuaire.

— Venez.

Les narines de M. Bouvet s'étaient pincées et son visage s'était un peu creusé, la peau était devenue encore plus blanche, comme diaphane et le vague sourire qui flottait sur ses lèvres quand on l'avait ramassé pour le transporter à la pharmacie s'était précisée, en changeant de qualité, était devenu presque sarcastique.

Mme Marsh ne disait plus rien, impressionnée peut-être par la demi-

obscurité, par les deux bougies et le brin de buis. Elle saisit celui-ci machinalement, et traça une croix dans le vide.

— Eh bien? questionna l'inspecteur.

Elle hésita.

— Je suis sûre que c'est lui, prononça-t-elle enfin d'une voix affermie. Elle se hâta d'ajouter:

— Regardez sa jambe droite. Si l'étoile y est...

CHAPITRE II

Au moment de rabattre le drap de lit, l'inspecteur se sentit gêné par cette atmosphère de chapelle, par la présence de ces deux femmes qui ne se connaissaient pas quelques minutes plus tôt et qui étaient déjà de féroces ennemies.

— Vous ne croyez pas qu'on pourrait ouvrir un volet?

Et la concierge de répondre, avec un regard de défi à Mme Marsh:

— Je ne pense pas que ce serait décent.

Il tourna le commutateur électrique et ce fut pis, cela donna une fausse lumière dans laquelle la flamme des bougies continuait à danser. L'inspecteur avait trente ans, une petite fille de trois ans, et sa femme attendait encore un bébé d'un moment à l'autre; peut-être lui téléphonerait-on la nouvelle au poste de police pendant qu'il était ici.

(A suivre)



DRESS

AMIDON PLASTIC

résiste à la cuisson
tient plusieurs lessives

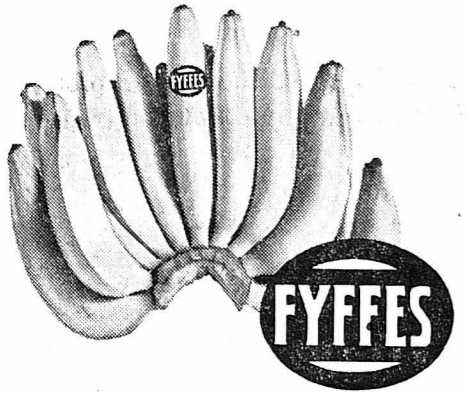
Il suffit d'un coup de fer pour redonner l'appât
DRESS est prêt à l'emploi. 2-3 cuillères dans un peu d'eau, c'est tout. DRESS est insurpassable pour amidonner cols, blouses, rideaux, dentelles, tabliers, nappes, serviettes, etc. DRESS ravive les couleurs, ne donne jamais de taches, même sur les tissus foncés. DRESS double la durée de votre linge qui se salit moins vite. DRESS combat le coulage des mailles des bas fins.
DRESS est en vente partout, le grand flacon 200 gr. net ne coûte que Fr. 2.85

Ets PARCOS
Zurich 1

DRESS est un produit Parcos,
donc un produit garanti

BANANE de QUALITÉ

d'un beau jaune doré



Seules véritables
avec l'étiquette bleue
sur chaque main

A vendre une

« Studebaker » 14 chevaux

ayant roulé 20.000 km., superbe occasion, de première main, avec chauffage et dégivreur, cédée à un prix très avantageux. — Adresser offres écrites à V. A. 489 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une
« FORD » 1938
6 CV., en état de marche, Fr. 600.—
« PEUGEOT » 202
6 CV., modèle 1947. Bons pneus, chauffage, en état de marche, Fr. 1500.—
R. WASER, Garage du Seyon
Près du funiculaire Ecluse

Boucherie
Charcuterie **Rohrer**
Tel. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel

SAMEDI, profitez de notre grande vente de
Bœuf à rôtir et à bouillir
extra-tendre
de tout premier choix
Prix avantageux
Gros veau, porc, agneau
Poulets - Poulés
Lapins frais du pays
Poulets rôtis à la broche
de 6.80 à 12.— la pièce
Maison recommandée
CHOIX - Prix les plus justes - QUALITÉ

AU DOMINO
JEUX - JOUETS
Place-d'Armes 6
Articles pour Pâques
Petits paniers
Animaux
PAILLE VERTE

Binacrine ravive la teinte de vos cheveux

Après chaque lavage avec Binacrine, quel plaisir de constater que vos cheveux sont devenus plus brillants!
Superbrill, cet élément vivifiant que seul contient Binacrine,
donne à la chevelure ce doux éclat soyeux,
fait ressortir la teinte naturelle.
Tandis que les cheveux foncés
prennent des tons plus chauds, plus profonds,
les blonds scintillent plus dorés, plus lumineux.
Ainsi, Binacrine apporte
un nouveau charme, une vie nouvelle!



Binaca S.A., Bâle

poudre Fr. —.50 crème Fr. 1.55 liquide Fr. 2.70 et Fr. —.80
Avec des chèques-images Silva si recherchés



SHAMPOING BINACRINE

avec Superbrill

Le succès
de la saison...

NOS COSTUMES TAILLEURS

Vous trouverez à notre rayon un choix incomparable des plus récentes créations coupées dans de magnifiques pure laine uni et fantaisie

depuis

149.-

Et pour accompagner votre costume

NOS BLOUSES

des célèbres marques
SCHERRER, SAMODE, DUBARRY, etc.

IMPORTANT !
Ensuite de l'agrandissement de nos ateliers, sur demande, les retouches sont exécutées dans les 24 heures

Savoie Petitpierre s.a.

NOUVEAU

FROMAGE de GRUYÈRE et d'Emmental mûrs

FONDU tout gras EN BLOCS

Prix très avantageux

| | | | |
|------------|------------|------------|----------|
| 100 g —.45 | 250 g 1.10 | 500 g 2.10 | 1 kg 4.— |
|------------|------------|------------|----------|

En vente dans les magasins spécialisés

Union suisse
du Commerce de
Fromage SA.
Berne

Notre assortiment en

POISSONS

FRAIS
DU LAC ET DE MER

Filets de perche
Filets de vengeron
Truites de rivière
Saumon - Cabillaud - Soles
et filets - Filets de carrelet
Filets de dorsch et filets
de dorsch panés - Turbots
Merlans - Morue salée
Scampi - Harengs et filets
Crevettes - Caviar - Moules
Cuisses de grenouilles

AU MAGASIN

LEHNHERR

GROS FRÈRES DETAIL
Trésor 4 Tél. 5 30 92
On porte à domicile - Expédition au dehors

LAINES

pour le tricotage à la main

CHOIX CONSIDÉRABLE
de sortes, grosseurs et coloris

100 % pure laine

L'OCCASION DU MOIS :
magnifique qualité de laine décatie
trois fils pour bas et chaussettes

O. BELLENOT

Faubourg de l'Hôpital 28, Neuchâtel

Par tous les temps
portez un manteau
MATADOR
et vous serez
plus élégante encore

En vente
dans les maisons
de la branche

« FIAT » 500 c
en parfait état avec
taxes et assurances
payées, à vendre pour
Fr. 2500.—, Tél. 8 25 19.

Pour un complet
confection
sur mesure
adressez-vous à la
**COOPÉRATIVE
DU VÊTEMENT**
GRAND-RUE 6
1er étage

« VESPA »

Triporteur avec pont bâché et cabine, en parfait état, à enlever pour 1500 francs. Tél. (039) 2 42 04.

C'est extraordinaire,
tes dents sont maintenant
si blanches!

Rien d'étonnant,
c'est depuis que j'emploie
PEPSODENT!

à base d'Irium
fera resplendir vos dents également!

Il n'est pas difficile de proposer, par la loi, des augmentations d'ALLOCATIONS FAMILIALES. Il suffit pour cela d'avoir un esprit démagogique.

Pourquoi s'arrêter à Fr. 30.- par mois et par enfant ?

Pourquoi ne pas aller à Fr. 50.- ou Fr. 100.- ?

On augmenterait ainsi sa clientèle électorale, et c'est ce que le P.O.P. cherche de toute évidence.

Les électeurs réfléchiront.

Tous ceux qui travaillent savent que leur profession ne peut indéfiniment supporter des charges nouvelles sans risquer la baisse des commandes et le chômage.

Attention ! Ne vous laissez pas prendre au mirage !

Pour les ententes au sein de la profession :

Rejetez l'initiative popiste,

Rejetez le contreprojet du Grand Conseil.

Votez NON-NON

COMITÉ D'ACTION HORLOGER

LANGUES DE BŒUF

sans gorge, sans graisse, fraîches ou salées

Boucherie R. MARGOT

Meilleur encore...

MOTOM 48

DE LUXE

... et merveille, meilleur marché!



- Ses avantages vous séduiront vous aussi!
- 48 ccm (impôts et assurance minimum)
 - 1.3 l de benzine aux 100 km
 - 3 vitesses (tous les cols sans pédaler)
 - Moteur à temps (pas de mélange huile/benzine)
 - Freins surdimensionnés (sécurité accrue)
 - Kickstarter
 - Compteur kilométrique incorporé dans le phare
 - pas d'examen de conduite

COUPON A MOTOM S.à.r.l., Pelikanstrasse 6, Zurich, Tél. 23 26 96. Envoyez moi vos prospectus gratuits et l'adresse de votre représentant le plus proche: 25. Nom et adresse: _____

Société Coopérative de Consommation

L'un de nos articles de Pâques spécialement avantageux...

Petits œufs lilliput

fr. 0.65 le sachet de 250 g. avec timbres-ristourne!



Ouf!... « ils » sont partis...

Quand après le souper d'amis on se retrouve - seuls - à la cuisine, devant tant de vaisselle, de verres salis, on n'a vraiment pas bonne mine

Allumons d'abord une Texas

GROS FORMAT

20 CIGARETTES 75 CT.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Une exposition d'art religieux dans la Salle moyenne des conférences

Pour le temps de la Passion, deux artistes exposent, l'un, des images de l'Evangile, l'autre, un chemin de croix en quatorze stations et deux natiivités. Dans un local d'occasion, on a utilisé aussi bien que possible les parois et l'estrade, mais la lumière évidemment n'avantage aucune œuvre.

En sortant d'une telle exposition, on ne peut s'empêcher de songer à l'utilité ou à la non-nécessité de transporter la Bible en images. Nous protestants, ne cherchons pas aux murs une vision qui doit être tout intime, personnelle et intérieure. Non! un mur nu nous suffit: c'est au dedans, cherchant nos esprits, la paroisse de la Maladière vient de faire une délicieuse expérience qui, selon sa solution, aurait pu vider plus qu'à moitié les bancs de ce lieu de culte. Un volume, tel que le propose Pillods, peut-être est-ce autre chose: on le prend, on le laisse librement, il ne s'impose pas.

Un hasard — une coïncidence — après notre visite à cette exposition fit passer sous nos yeux les paroles suivantes, mises par Bojer dans la bouche du héros de son livre « Le jour et la nuit »: « Ils (les Evangiles) doivent laisser latitude à chacun de nous pour nous former notre propre image du Christ, à notre usage personnel en quelque sorte, et c'est là aussi ce que nous faisons. C'est là ce qu'il y a d'immortel dans cette figure. »

D'autre part, la Bible ne contient aucune indication sur la personne physique du Christ. Ce silence n'est-il pas une éloquentة recommandation de ne pas déchirer ce voile? Cette question, lourde de conséquences, n'est pas à discuter ici, quelle qu'en soit l'importance dans notre temps de tentatives multiples et de recherches de renouvellement.

nées au Musée des beaux-arts, étaient plus schématiques encore que celles d'aujourd'hui. Des recherches en recherches, de réflexions en réflexions, l'artiste a enrichi singulièrement sa manière. A ces premières images un peu sèches succèdent cette série de cinquante-six planches d'une beauté tout à fait exceptionnelle. Du texte choisi, l'artiste exprime en quelques synthèses, tout l'essentiel et tout l'esprit. Quelques lignes raides ou arrondies, traduisent la stature et surtout le geste du personnage. Ce geste est tout, il dit tout, il contient tout. Il est significatif au point de remplacer tout accessoire. Les visages circonscrits d'un ovale n'ont pas ou presque pas de traits. Ici et là, cependant, et quand il s'agit d'un démon ou d'un méchant, l'artiste se permet un ricanement, un rictus diabolique qui d'ailleurs nous semble à peine une nécessité parce que tout de suite il nous ramène à une trop grande réalité, parfois à la caricature.

Partout le coup de crayon est moelleux quoique précis et partout le mouvement, le geste exprime l'essentiel, attire notre attention sur l'essentiel, laissant ainsi à nos esprits une grande liberté de pensée, de réflexion, de méditation. Cette façon d'image si imprévue, renouvelle des récits, des paraboles ou les situations dramatiques de la Passion, alors que tant d'autres ailleurs, moins dépouillées, ne nous produisent plus qu'une impression lassée de déjà vu, de trop vu.

La réussite de Pillods, c'est de donner par ces synthèses des images complètes, si bien dirigées que notre esprit les rétablit parfaitement. L'impression qu'elles nous laissent est

d'autant plus profonde qu'elle ne nous est pas imposée, mais suggérée. Nous participons à ces drames spontanément, de toute la conviction de notre propre découverte.

Sans doute certains dessins sont plus détaillés que d'autres, selon le texte qui les a inspirés. Comment dans ces « Premiers disciples » l'artiste avec si peu de moyens réussit-il à nous faire saisir immédiatement combien ces hommes sont encore occupés de leurs filets, quoique prêts déjà à suivre le maître? Voyez « La tempête », « La pêche miraculeuse », si magistralement situés en une rapide évocation d'un vaste paysage. La parabole du « Semeur », « Les Rameaux », « Le Samaritain », « Le pharisien et le péager », « Le mauvais riche et Lazare », toutes ces pages contiennent une immensité de pensée et de révélations. Si petite, elles atteignent une grandeur étonnante, vraiment sculpturale dans leur total dépouillement, telle cette « Mise au tombeau ».

Passer à l'œuvre de M. de Francesco c'est entrer subitement dans une église assombrie et discerner ici et là quelques points brillants qui peu à peu révèlent des personnages et vous aident à reconstituer la scène. A côté de chaque cadre, l'on a pris soin d'expliquer par une notice les intentions de l'artiste. C'est ainsi que les traits bleus du ciel plus ou moins accentués signifient un état d'âme du Christ en corrélation avec le sujet représenté. Le rouge accompagne la royauté ou la force. Les nuages, leur amoncellement, leur lourdeur ont aussi leur signification qu'on nous signale par des mots d'explication écrite. Les personnages, évoqués plus que précisés, s'enveloppent souvent de multiples colorations qui, sans toujours se justifier, enrichissent le tableau. L'artiste aime à peindre des lumières friskantes sur les visages. Il colore avec fougue, parfois avec tendresse. Son sujet, parfois aussi dépasse ses moyens (sainte Véronique). La « Mort du Christ » est une des plus sensibles toiles et dans les deux « Natiivités », le petit enfant lumineux et doux fait un centre vers lequel converge toute l'attention.

Ici, les deux artistes, Pillods et de Francesco, épris de mêmes sujets, se montrent de mentalités absolument différentes et sur ce contraste, on peut faire mille réflexions, mais elles dépasseraient le cadre de cette présente chronique.

Alice PEILLON.

Après un arrêt du Tribunal fédéral

Le terme d'«énergumène» réhabilité!

Notre correspondant de Genève nous écrit:

«Energumène» est-il une injure? Non! avaient répondu les Juges du Tribunal de police de Genève, qui avaient libéré de ce chef, le 2 juillet 1953, M. Léon Nicole, lequel avait traité de la sorte, dans un article, le juge Auguste Bernoud, mais avait condamné celui-là à une amende de cinq cents francs, pour diffamation, car il l'avait qualifié, en outre, de «vil et calomniateur». Oui! avaient déclaré les Juges de la Cour de justice genevoise, qui, en appel, avaient eu à se prononcer à leur tour et qui avaient condamné, pour injure, le 7 novembre dernier, M. Nicole à trois jours de prison et cinq cents francs d'amende. Non! viennent d'en décider ceux de la Cour de cassation pénale du Tribunal fédéral, après ce que le leader extrémiste avait reproché et qui ont admis son pourvoi.

Ceux-ci, en effet, ont renvoyé M. Nicole à la juridiction genevoise «pour qu'elle le libère de la prévention d'injure».

En revanche, celle-ci aura à fixer à nouveau la peine frappant la diffamation, le jugement de la Cour fédérale n'annulant pas celle-ci.

Comme les Juges de Mon-Repos ont mis à la charge du juge Bernoud un émolument de justice de 180 fr., plus les frais et débours de la chancellerie, et l'ont condamné de plus à verser une indemnité de 150 fr. à M. Nicole à titre de dépens, on attend non sans intérêt de voir si la peine d'amende que prononcera, maintenant, le tribunal genevois, compensera les frais que le juge Bernoud a ainsi affrontés pour obtenir justice ou ce qu'il croyait tel.

Ed. B.

Communiqués

Le 10 avril prochain

Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les sphères de la Loterie romande opèrent... par roulement? Elles tourneront, le soir du tirage, comme tournera vraisemblablement aussi votre déveine, si vous savez persévérer et vous procurer des billets! Elles tourneront, et c'est là leur destin... qui peut favoriser le vôtre! Mais il y a aussi roulement et rotation entre les cantons sur le territoire desquels elles tourneront. Avant-hier, c'était le vignoble valaisan, hier c'était le vignoble neuchâtelois — celui de Cressier — demain ce sera celui du Mandement qui vous mettra dans la bonne ambiance et, peut-être, favorisera votre chance. Retenez bien cette date, le 10 avril prochain, à Satigny, dans la campagne genevoise. Il y aura un gros lot de 120,000 francs.

De l'Ancien Testament, des images de Pillods exposées il y a quelques années

N'oubliez pas le café, s'il te plaît, mais demande bien du **Café Hag** Parce que c'est un café de qualité et sans caféine.

GYNABIL Soulagez votre foie! GYNABIL atténue les fonctions de foie et des voies biliaires. Combat efficacement les troubles compliqués des affections hépatobiliaires et simplifie leur traitement. Ne provoque pas de troubles secondaires même lors d'un usage prolongé. 1 sachet deux fois par jour.

Mürren Conditions de neige superbes, température estivale. Excursions à ski organisées. Skilifts et hôtels ouverts jusqu'à Pâques. Bonne ambiance. Renseignements par le Syndicat d'initiative, Mürren Tél. (036) 3 46 81

Au festival de Cannes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

C'est sans doute pour ne pas insulter l'Allemagne (en ces époques de C.E.D. il faut toujours être prudent) que dans «Le petit garçon perdu», film américain, a été joué un petit tour de passe-passe. Le dialogue original évoquant la mort d'une résistante précise: «L'officier allemand la frappa avec ses poings, puis voyant qu'elle refusait de répondre, lui tira une balle dans la tempe.» Cependant les sous-titres interprétaient pudiquement: «Il l'interrogea et ordonna son exécution.» Hollywood espère peut-être que les Allemands ne comprennent pas l'anglais.

On est mécontent des films français

Des insubordinations couvent. La projection du «Grand jeu», film très commercial et fait pour le gros public, a cristallisé les murmures qui couraient. Le comité de sélection, qui a préféré montrer à Cannes des films commerciaux, tandis que d'autres films de haute tenue comme «Touche pas au grisbi» ou «Monsieur Ripois» étaient exclus de la sélection française, est fort attaqué. Il répond avec juste raison que les producteurs, prudents et toujours effrayés de se voir refuser un film, jouent volontiers la valse-hésitation et tentent de se faire «demander» leurs films au lieu de les «proposer». C'est le cas du «Grisbi», qui n'a jamais fait acte de candidature. Ce n'est pas celui de «Monsieur Ripois», qu'une grève de laboratoire a contraint à présenter sous pavillon anglais.

Quand la belle Otero parle de sa beauté

D'autres conversations ont eu lieu, plus pacifiques. Celle, par exemple, de Maria Félix avec la belle Otero.

VITAMINE F **THIENE**

corchorures broches croûte de lait

Maria va incarner le rôle d'Otero dans un film consacré à la vie de la célèbre danseuse, une des plus grandes beautés de son temps. — Je ne croyais pas, a dit Mme Otero, qu'il y aurait une femme assez belle pour me représenter telle que j'étais à 30 ans. Mais j'ai vu Maria; elle en est digne. — Je ne suis pas si belle que ça, a dit Maria en rougissant. Ce que j'ai de mieux, ce sont les oreilles. J'ai les plus belles oreilles du monde.

On la regarda. Ses oreilles étaient cachées sous un foisonnement de boucles brunes.

Interrogée sur son âge, Mme Otero déclara: — Je ne le dis plus depuis que j'ai eu 80 ans!

Et elle refusa de débiter à la télévision parce qu'elle ne se trouvait pas assez en beauté ce jour-là...

CARNET DU JOUR CINEMAS

Palace: 20 h. 30. Jaloux comme un tigre. Théâtre: 20 h. 30. Haute trahison. Rex: 15 h. Le voleur de Bagdad. 20 h. 30. Moumou, la révélation de l'amour. Studio: 20 h. 30. Les deux gosses. Apollo: 15 h. et 20 h. 30. Le grand Caruso.

Air endimanché toute la semaine La chemise Remy — parfait l'élégance!

Remy CHEMISES

Schellenberg, Sax & Cie SA Trübbach/SG



**AJAX - nettoyage
deux fois plus rapide
et moitié moins fatigant
grâce à la "mousse
magique"**



Pouvoir nettoyant sensationnel!

Eviers, baignoires, lavabos, carreaux, dallages, parois en faïence ou en porcelaine... marmites, casseroles, grils et autres ustensiles très gras sont nettoyés en un clin d'œil et redeviennent éclatants de propreté.

seulement
75 cts.

Colgate-Palmolive S.A. Zurich

La **Société coopérative de Consommation**

NEUCHÂTEL

organise DIMANCHE 25 AVRIL 1954

UN VOYAGE D'UN JOUR AUX

ILES BORROMÉES

Prix : Fr. 32.—

comprenant le voyage, le petit déjeuner au wagon-restaurant, le passeport collectif et la visite des îles. Dîner facultatif : Fr. 6.—

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS jusqu'au 20 avril dans tous nos magasins et au bureau, Sablons 39, Neuchâtel

bu tôt



bu tard



Butty

**FANNINGS
TEA**

A vendre une

Ford « Taunus » 1953

noire avec roues blanches (roulé 6500 km.) à l'état de neuf. — Demander l'adresse du No 562 au bureau de la Feuille d'avis.

Jaquettes de laine
**Cardigan
Spencer, etc.**
au prix d'atelier
Rue de l'Hôpital 11
2me étage

Les samedi et lundi de Pâques,

ce pullman confortable vous conduira au cœur

de la plus grandiose exposition d'ameublement

d'Europe (Suhr/Aarau) — Présentation

des nouveautés sous une forme inédite.

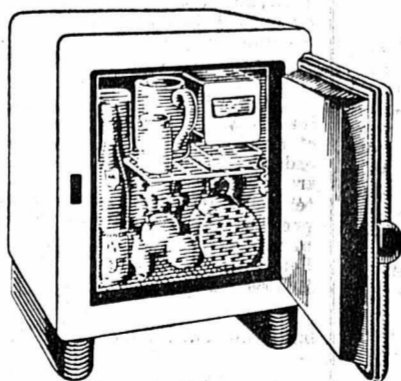
Inscription du service pullman auprès de



L'AGENCE
Pfister
AMEUBLEMENTS S.A.
TERREAUX 7
NEUCHÂTEL

Tél.: (038) 5 79 14

**Nous avons choisi
pour la clientèle neuchâteloise
les meilleurs frigos**



| | | | |
|--------------|--------|-----------|----------|
| Modèle à Fr. | 295.— | Location | Fr. 20.— |
| > > > | 625.— | > > > | 30.— |
| > > > | 798.— | > > > | 29.— |
| > > > | 895.— | (vente) | > 29.— |
| > > > | 990.— | mensuelle | > 35.— |
| > > > | 1490.— | etc. | > 40.— |
| Jusqu'à > | 3950.— | | > 120.— |

Garantie 5 ans

Nous vous invitons à visiter notre exposition

Sur 3 étages (ascenseur) à
notre nouveau magasin
Rue du Seyon 10

Elexa
NEUCHÂTEL

Veillez m'envoyer, sans engagement de ma part, vos prospectus et conditions de location-vente.

Nom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____

*retrouvez
votre énergie!*

La nature a profité de l'hiver pour se reposer et accumuler des forces nouvelles. Le réveil du printemps lui rend les fleurs et la verdure.

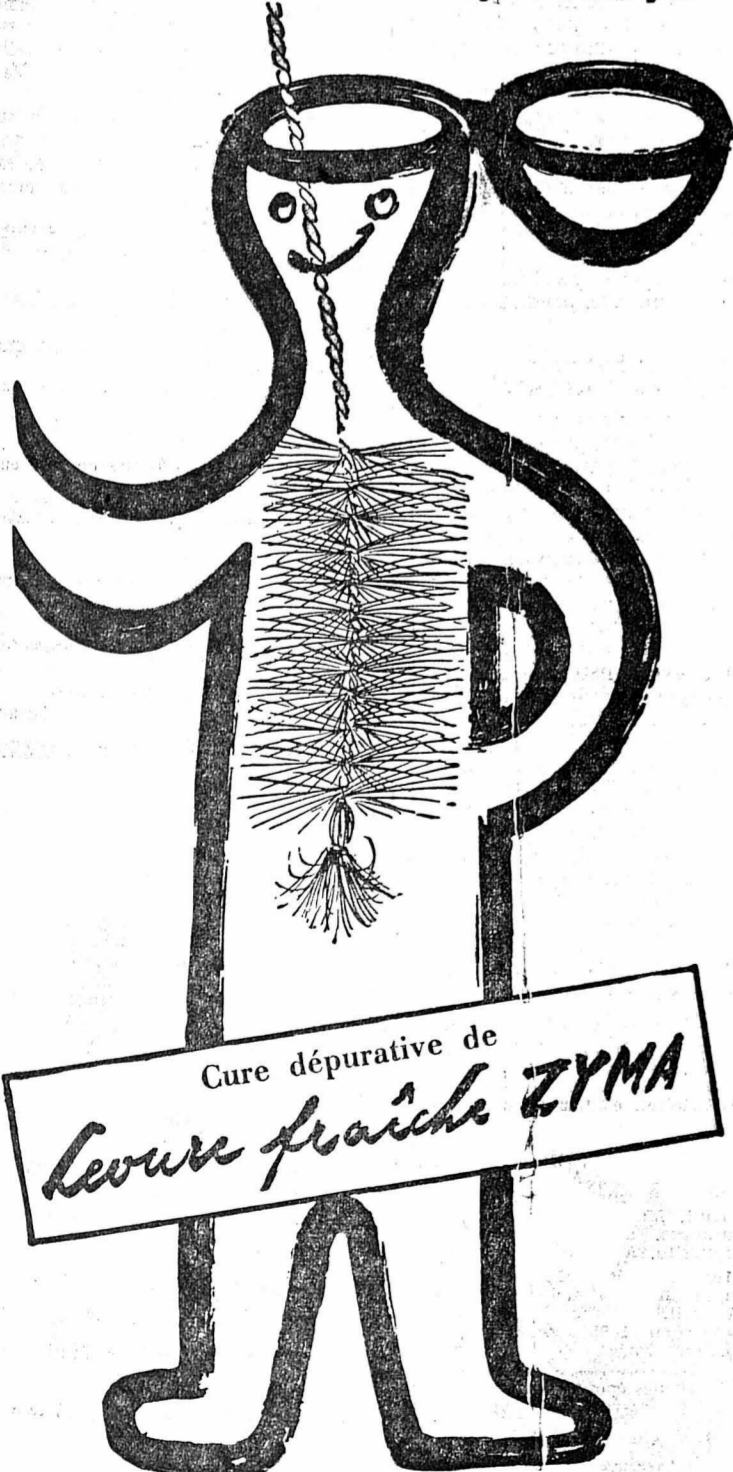
Et nous? Eprouvés par le manque d'air et de soleil, nous nous sentons fatigués, abattus; nous nous ressentons peut-être encore d'une maladie récente. Que faire?

Il est urgent de purifier notre organisme, de nous ragaillardir, de retrouver notre énergie en recourant à un produit naturel; la LEVURE FRAICHE ZYMA!

Le printemps est là! C'est le moment où tous, jeunes et vieux, devraient faire leur cure de Levure fraîche. Profitez, vous aussi, des vertus de cette spécialité dont l'efficacité est reconnue depuis de longues années.

S'obtient par l'entremise de toutes les pharmacies et drogueries.

La livraison se fera directement par ZYMA, Nyon



Cure dépurative de
Levure fraîche ZYMA



LA CHEMISE DE SOIE

du rayon de chemiserie PKZ:

pure soie
forme du col italienne
col attachant
coupe éprouvée
manchettes doubles
restes pour racommodage
chemise de ville en pure soie Fr. 34.—
Grand choix en belles cravates

PKZ

PKZ

CHEMISERIE PKZ

NEUCHÂTEL Rue du Seyon 2

Voiles
Aumônières
Missels
Crucifix
Images
Médailles
Mlle
3, rue de
(Quartier

Couronnes
Brassards
Chapelets
Bibles
Bénitiers
Tableaux
Jacob
l'Oratoire
des Bercies)

X

Du plus modeste au plus fin
le bon TAPIS s'achète chez
E. GANS-RUEDIN



Hisse-le bien haut, ton drapeau, petit gars,
pour souhaiter aux automobilistes bonne
route avec Castrol. Au fond, leur dire
„bonne route" n'est même pas nécessaire,
car qui roule avec Castrol, roule bien.
Mais puisque cela fait partie du métier,
faisons-le. Hisse le drapeau, et bonne
route avec Castrol!

Castrol

santé de votre moteur



Représentants généraux pour la Suisse: Bürke & Co. S. A., Zurich



Les désirs sont universels...

Ce que les hommes du monde entier exigent d'une bonne chemise s'exprime dans toutes les langues par des mots qui signifient :

DESSINS : Unis et à rayures fines en teintes nouvelles

Or, ce sont précisément les caractéristiques des chemises «Durable» avec cols «Per-mastiff» ou «Soupla», fabriquées depuis plus de 65 ans pour la vente en Suisse et l'exportation. Vous pouvez les obtenir dans toutes les bonnes chemiseries.



CHEMISES DURABLE METZGER

Demandez les adresses de revendeurs à S.A. Gust. Metzger, Bâle.

Les chemises «Durable» sont en vente à la chemiserie **Bernard** NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHÂTEL

Tous les jours **CABRIS** et **AGNEAUX** de lait qualité extra, entiers et au détail **LEHNHERR** Frères Tél. 5 30 92 En porte à domicile et nous expédions au dehors



Rôti de veau roulé très avantageux **Boucherie Gutmann** Premier-Mars



E. Charlet HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

BAGUES brillants modernes de 300 à 600 fr.

Lard fumé maigre 3.50 le 1/2 kg. chez **Balmelli** Rue Fleury 14

Une histoire marseillaise malheureusement authentique Un fakir blessé grièvement par sa planche à clous

Le fakir Yvan Yva, bien connu dans la région de Marseille où il s'illustra à Saint-Julien en restant enterré vivant plusieurs heures, a failli perdre la vie en exécutant un de ses numéros au festival de la magie qui se déroule actuellement à Marseille. S'étant allongé sur une planche à clous, le jeune homme, entré en état de catalepsie, fit monter sur son corps, un à un, cinq hommes, d'un poids total de 416 kilos environ. Lorsque ceux-ci descendirent, le fakir demeura inerte. Son manager voulant le relever, un flot de sang jaillit de son corps. Le blessé a été transporté d'urgence à l'hôpital de la Conception, où l'on diagnostiqua un éclatement des vaisseaux pulmonaires. Yvan Yva venait de remporter le titre de champion du monde des fakirs dans sa spécialité.

Vers la construction d'une autoroute à la Gemmi?

Des propositions précises viennent d'être remises aux deux cantons intéressés

Il y a bientôt deux ans, une « Communauté d'action pro Gemmi », composée de personnalités valaisannes et bernoises s'est formée à Brigue. Son but est d'aider à la réalisation des plans de construction d'une autoroute par le col de la Gemmi. Ces derniers jours, la Communauté d'action a adressé une pétition et des propositions précises aux gouvernements des deux cantons. Le directeur de la communauté, M. Paul Hess, Berne, a donné à ce sujet quelques renseignements à la presse.

Cette autoroute devrait restée ouverte toute l'année. Pour cela, il conviendrait de construire un certain nombre de petits tunnels et de galeries. La nouvelle autoroute favoriserait le trafic nord-sud vers l'Italie, et l'accroissement de la circulation contribuerait à ranimer l'économie de la vallée de Frutigen, aux prises avec des difficultés. Il s'agit surtout de réaliser l'un des nombreux projets routiers envisagés. Les autres, ceux d'une route du Rawil ou d'une route du Sanetsch, pourraient être entrepris par la suite.

Pas de difficultés techniques particulières

Selon les plans déjà établis, la réalisation technique ne présente pas de difficultés excessives, tandis que la question financière est encore à résoudre. La construction reviendrait à quelque 33 millions de francs. L'autoroute serait réalisée par l'initiative privée et l'on prélèverait un péage sur les automobiles et cyclistes. Telle était tout au moins la première solution envisagée. Toutefois les juristes ne sont pas d'accord sur la question de savoir si la constitution fédérale autorise de prélever de tels péages. La Communauté d'action a donc proposé aux deux cantons d'entreprendre une société de la route de la Gemmi qu'elle constituerait, entreprenne la construction de la route avec des capitaux privés et que les deux cantons versent des intérêts et amortissements annuels jusqu'à ce que la route devienne leur propriété.

Avec des annuités de 2.8 millions de francs, la route serait amortie en dix-sept ans et deviendrait la propriété des deux cantons.

Si l'amortissement était de deux millions par année, la durée serait portée à vingt-trois ans. Une variante prévoit encore la construction de la route, comme entreprise privée et le prélèvement de péages. Si le Tribunal

Pourquoi les instituteurs fuient l'Allemagne orientale

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'école politique

Mais ce ne sont pas ces quelques réserves sur le succès de leur enseignement qui provoquent le départ de tant d'instituteurs; ce que beaucoup ne peuvent supporter, c'est l'obligation dans laquelle on les place de se faire de plus en plus les serviles propagandistes de la cause communiste et soviétique. «Le corps enseignant doit être le premier support des classes ouvrière et paysanne», proclame le décret du 4 mars déjà cité.

Or personne n'ignore, en Allemagne, que l'expression «classes ouvrière et paysanne» est un euphémisme commode pour désigner le parti socialiste unifié (communiste), qui ne régit que par la volonté de l'occupant et prend tous ses ordres à Moscou. Il n'en fait d'ailleurs pas mystère et vient de rappeler une fois de plus, lors de son congrès du mois dernier, que «toute son activité est

basée sur la doctrine de Marx et de Lénine (le nom de Staline a été oublié, ce qui est un signe des temps). Enfin les statuts du parti précisent que le SED «est l'organe directeur de toutes les organisations ouvrières en lutte pour l'édification d'un Etat socialiste».

Le maître pris entre deux feux

Pour le corps enseignant, cela se traduit par l'obligation de servir en toute chose la doctrine et la propagande du parti au pouvoir. Le maître doit suivre lui-même des cours de politique et collaborer activement aux mouvements de la «jeunesse libre», des «jeunes pionniers» et autres associations communistes, dans lesquelles d'autres fonctionnaires du parti ont la haute main.

Il se trouve ainsi pris entre deux courants contraires qui rendent sa position presque intenable: d'un côté les ukases gouvernementaux qui lui ordonnent de respecter les programmes et de maintenir (ou de rétablir) la discipline, de l'autre le contrôle des organisations de jeunesse toujours prêtes à crier à l'excès de pouvoir, à l'esprit réactionnaire et au fascisme. Ne pouvant être à la fois les maîtres et les courtisans de leurs élèves, il n'y a rien d'étonnant à ce que beaucoup d'instituteurs, fussent-ils fils d'ouvriers et de paysans et socialistes sincères, en aient assez et préfèrent laisser le tableau noir et doctrine.

C'est le premier résultat tangible auquel vient d'arriver le nouveau ministre de l'instruction publique de la zone soviétique, un jeune fanatique de vingt-neuf ans, nommé Laabs, pour qui la politique passe avant toute autre considération.

Léon LATOUR.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Au Cercle sténographique système unifié, Stolze-Schrey

Après sept ans de présidence, M. Robert Alblisser, professeur à l'Ecole supérieure de commerce, a quitté cette fonction. M. Ary Stauffer, professeur à l'Ecole Bénédicte, a été nommé nouveau président.

Dans l'assemblée générale du 25 mars, le nouveau comité a été constitué comme suit: président: M. Ary Stauffer; vice-président: M. Hans Baumgartner; secrétaire: Mlle Sonia Gehri; caissier: M. Anton Egli; bibliothécaire et contrôle des comptes: Mlle Magdalena Kuhn; chefs de publicité et de divertissement: Mlle Margrit Schmid, Elisabeth Schnebel et Bertha Hauser, suppléantes; Mlle Irma Walther et Vivian Taba. Le jury est composé de: président: M. Roger Meyer, également à l'Ecole supérieure de commerce; membres: M. et M. Robert Alblisser, M. Ary Stauffer et M. Hans Baumgartner.

A la fin de la séance, l'ancien président, M. Robert Alblisser, a été nommé par le comité membre d'honneur.

La soirée du Rotary-Club

La soirée annuelle, organisée par les Rotary-clubs de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et du Val-de-Travers a eu lieu samedi dernier, comme de coutume dans les salons de l'hôtel DuPeyrou. Cette manifestation, qui réunissait plus de cent personnes, avait attiré de nombreux membres de clubs suisses et français du Rotary, notamment de Fribourg, de Dijon, de Bourg-en-Bresse, de Besançon et de Pontarlier. A l'issue du repas, M. Oscar Müller, président du Rotary-club de Neuchâtel, salua l'assemblée et en particulier M. Gerald E. Piaget, qui revêtira prochainement la charge de gouverneur — c'est-à-dire de président

de l'ensemble des clubs suisses, M. Bernard, ancien gouverneur français, répondit au nom des clubs visiteurs. Le soir permit d'utiles contacts franco-suisses et se termina par un bal fort animé.

Assemblée générale du Tennis-Club du Mail

(sp) Le Tennis-club du Mail a tenu son assemblée générale ordinaire le 25 mars, sous la présidence de M. Pierre Champion.

Dans son rapport annuel, le président a confirmé le départ du club de ses emplacements actuels au Mail à la suite de la construction du nouveau bâtiment annexe de l'Université. Devant cette situation délicate, le comité a sollicité l'appui de la commune qui a décidé de mettre un terrain à disposition pour la construction de nouvelles installations. Le nouveau terrain, situé également au Mail, à l'est du stand de tir, permettra l'établissement de cinq courts avec maison du gardien et club-house. Grâce à la compréhension des autorités communales, le Tennis-club du Mail pourra poursuivre sa belle activité sportive dans des conditions meilleures.

L'assemblée a accepté tous les rapports présentés et donné décharge au comité pour sa gestion de 1953. Le comité pour la nouvelle saison est formé de MM. Pierre Champion, président; Marc Eigeldinger, vice-président; Hubert Donner, secrétaire; Fernand Donner, caissier, et Marcel Robert, chef du matériel. L'ouverture de la saison 1954 au Mail a été fixée au samedi 10 avril.

Les allocations familiales et les ententes dans la profession

Pour ceux qui l'ignoraient encore, il faut rappeler que des ententes professionnelles sont passées depuis bien des années dans l'industrie horlogère entre syndicats ouvrier et patronal. Elles portent, entre autres, sur les salaires, les allocations de ménage et d'enfants. Elles ont été en général sanctionnées par des jugements du tribunal arbitral conventionnel. Elles ont été respectées. L'allocation familiale, jusqu'à fin décembre 1953, était de Fr. 16.— par enfant et par mois.

Depuis le 1er janvier 1954, cette allocation a été portée à Fr. 25.— par mois et a fait l'objet d'une entente entre parties: F.O.M.H. et Convention patronale.

C'est dire que la profession a réglé le problème qui la touche à satisfaction. N'est-ce pas là la meilleure manière de faire de l'ordre?

Cela devrait être clair comme la lumière. Mais il y a des gens que l'entente professionnelle met en boule. Le P.O.P. est de ceux-là. Il a lancé une initiative modifiant la loi cantonale actuelle dans le sens d'une augmentation de l'allocation pour les enfants allant à Fr. 30.— par mois.

Il ne s'inquiète pas de savoir si les charges sont supportables dans toutes les professions. Il n'a qu'un but à atteindre: se faire de la clientèle politique. Et c'est facile... si l'on ne réfléchit pas.

Sait-on que le canton de Berne n'a pas de loi sur les allocations familiales mais que, dans l'horlogerie, les allocations y sont tout de même payées grâce à l'entente professionnelle?

Sait-on que si les électeurs volaient l'initiative populiste, les horlogers neuchâtelois auraient créé une divergence dans les salaires qui comporte des risques pour leur occupation future? Réfléchir au problème, c'est arriver à la conclusion que la profession doit régler elle-même les conditions de salaire.

Le contreprojet du Grand Conseil ne donne pas davantage satisfaction, alors même qu'une clause prévoit bien que si les ententes professionnelles fixent des allocations différentes de celles qui sont prescrites par la loi, ces ententes sont seules appliquées à la profession.

Les allocations familiales ne sauraient faire l'objet de préoccupations d'ordre politique. Le paiement d'allocations familiales est l'affaire de la profession. Par conséquent: Il faut rejeter l'initiative populiste et voter: NON.

Il faut en faire de même du contreprojet du Grand Conseil et voter: NON. COMITÉ D'ACTION HORLOGER.

RADIO

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion: 7 h., gymnastique. 7.10, réveil en musique. 7.15, inform et heure exacte. 7.20, rythmes du matin. 8 h., train. 11 h., de Beromünster: émission commune. 12.15, le moment sportif. 12.20, Michel Ramos, à l'orgue électrique. 12.30, mélodies de Vienne. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.54, la minute des A. R.-G. 12.55, au music-hall. 13.30, La Tosca, opéra de Puccini. Acte I. 13.45, la femme chez elle. 16.29, signal horaire. 16.30, l'Université radiophonique internationale. 16.50, La consécration de la maison, ouverture op. 124, de Beethoven. 17 h., le magazine des jeunes. 17.20, le rencontre des isolés: Ramuntcho de Pierre Loti. 17.40, musique française. 18.10, l'Agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.20, musique sur le monde. 18.45, les cinq minutes du tourisme. 18.50, micro-partout. 19.13, la quinzaine des quatre vérités. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, la situation internationale. 19.35, instants du monde. 19.45, musique légère. 20 h., Questionnez, on vous répondra. 20.20, Roger-Bernard et son orchestre. 20.30, Pages de notre histoire: Male-Motte par James Piaget. 21.30, Deux compositeurs américains: Harold Shapero et Gail Kubik. 22 h., Le petit village, de C.-F. Ramuz. 22.30, inform. 22.35, Si vous voulez savoir... 22.40, la ronde autour du monde. 22.55, Pour faire de jolis rêves.

BEROMÜNSTER et télédiffusion: 6.15 et 7 h.: inform. 7.05, musique de Grieg. 11 h., Podium des jeunes. 11.30, concert par le Radio-Orchestre. 12.15, communications touristiques. 12.20, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, Spécialités viennoises. 13.20, Musique romantique. 14 h., pour Madame. 16.30, concert pour les malades. 17 h., Divertiment de Mozart. 17.30, pour les jeunes. 18 h., concert populaire. 18.40, Extrait du carnet de notes d'un reporter. 18.50, piste et stade. 19 h., Le premier chuchotement au printemps de Dellus. 19.10, chronique mondiale. 19.25, communications. 19.30, inform. 20 h., concert varié. 20.45, Die Zukunft hat schon gewonnen, d'après le Dr R. Raffalt. 21.45, Siefert-Konert, de Gould. 22 h., Ronde en la mineur K. 511, de Mozart. 22.15, inform. 22.20, musique connue commentée et critiquée par Cl. Debussy.

VOTRE APÉRITIF «AMER MOUSSEUX» PORRET

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: 1er. Nicole, Marylène, fille de Maurice-Alfred, mécanicien, à Dombresson, et de Suzanne-Marguerite née Zeiter. 2. Gyger, Thomas, fils de Fritz, agriculteur, à Gampelen, et de Katharina née Baumgartner; Gabrielle, Robert-Ferdinand, fils de Francesco, contremaître maçon, à Neuchâtel, et de Santa-Andreina née Poloni; Voegeli, Dominique-Françoise, fille de Robert, négociant, à Pesoux, et de Lucette-Marguerite née Gurtner. 3. Sieber, Jean-Philippe-André, fils de Jules-Willy, fonctionnaire T.T., à Pesoux, et d'Annie-Emma née Stähli; Décastel, Jean-Philippe-Henri, fils de Francis-Henri-Georges, cabliste, à Cortailod, et de Fernand née Villagel; Hofmann, Frédéric, fils d'Ernest-Louis, fonctionnaire cantonal, à Neuchâtel, et d'Hélène-Alice née Raymond-Joubin. 4. Pellegrini, Loredana-Louisa, fille de Giorgio-Giuseppe, entrepreneur, à Cortailod, et de Giuseppe-Lidia née Bernasconi; Suicki, Maria-Rosa, fille d'Henri-André, chocolatier, à Neuchâtel, et de Rina née Piccoli.

PUBLICATIONS DE MARIAGE: 2. Patsini, Roméo-Armando, menuisier, et Altmann Marthe, les deux à Neuchâtel; Cachellin, Francis-Ulysse, fonctionnaire T.T., et Favre-Bulle Jeanne-Madeleine, les deux à Neuchâtel. 3. Girardier, Marcel-Lucien, étudiant en médecine, à Genève, et Vuilleumier Ginette-Adèle, à la Chaux-de-Fonds. 5. Zaugg, Fernand-Jean, chef monteur électricien, à Courgevaux, et Rollier Hermine, à Neuchâtel; Lukic, Dragoljub, employé de commerce, à Genève, et Reutter Monique-Irma-Jehane, à Genève.

MARIAGES: 3. Richli, Walter-Emile, représentant, et Roth Margaritha, les deux à Neuchâtel; Aver, Mario, manœuvre jardinier, et Guye Marguerite-Edith, les deux à Neuchâtel; Allemand, Charly-Dany, physicien, à Neuchâtel, et Poupon Paule-Marguerite, à Biènné; Röthlisberger, René-Maurice, éducateur, et Louise Germaine-Renée, les deux à la Chaux-de-Fonds; Eggimann, Bendicht, représentant, à Neuchâtel, et Lambelet Madeleine-Germaine, à Zurich; Botteron, Jean-Pierre-Louis, agriculteur, à Valengin, et Borel Lucette, à Couvet; Buret, Jean-Jacques, employé E.T.T., à Saint-Blaise, et Moser Hilda, à Cornaux. — 27 mars, à Boudry: Kull, Maurice-Hermann, employé d'assurances, à Boudry, et Riat Monette-Marguerite, à Neuchâtel.

DÉCES: 1er. Schweizer, Fritz, né en 1883, ancien gérant, à Neuchâtel, époux d'Ida née Messerli. 2. Borgognon, Hélène-Marguerite, née en 1895, couturière, à Neuchâtel, célibataire.

Constipation, flatulence, obésité: UN PRÉCIEUX AUXILIAIRE! Les comprimés **LAPIDAR N° 10** à base de plantes médicinales. Dans les pharmacies et drogueries Fr. 3.75

A vendre de particulier, une **voiture «Morris»** modèle 1948, 628 CV, moteur neuf, en parfait état. — S'adresser au Garage Grandjean, Couvet. Tél. (038) 9 21 31. A vendre une **moto «A.J.S.» 51** Tél. 6 91 31.

JE NE CHERCHE PLUS! Régaler chacun sans dépenses excessives, c'est un tour de force pour la maîtresse de maison. Et pourtant, jour après jour, il lui faut nourrir petits et grands. La ménagère qui sait compter ne cherche plus: elle a adopté TROIS PLANTS, un bon vin blanc du Valais, léger, économique. Spécialement approprié à la table familiale, c'est le vin blanc de tous les jours.

Fr. 1,95 le litre

TROIS PLANTS PROVINS VALAIS

Se trouve dans tous les magasins d'alimentation

DEMAIN 120.000

TIRAGE A SATIGNY/Ge.

LOTÉRIE ROMANDE

LIT EN FER

laqué blanc, à l'état de neuf, avec protège-matelas, 90x190 cm., à vendre. Pourtalès 7, 3me.

A vendre une moto

« Puch » 250

modèle 1952, en parfait état. Prix avantageux. S'adresser à Grandjean, instituteur, les Bayards.

Pour Pâques...
Les jolies sacoches pour dames

chez
François ARNOLD maroquinier
Articles de voyages
MOULINS 3 - NEUCHÂTEL



Pendant les fêtes de Pâques

BOCK-BIER

BRUNE OU BLONDE

BRASSERIE MULLER S.A.

Téléphone 5 73 21

Tous les vendredis et samedis
VÉRITABLE

jambon de campagne
à l'os

Boucherie-charcuterie
MAX HOFMANN
Rue Fleury 20

« Lambretta »

modèle de luxe, 1951, en parfait état mécanique. Prix avantageux, à discuter. Adresser offres écrites à M. L. 563 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une
« Morris Minor »

modèle 1952, à l'état de neuf. S'adresser au garage de la Rotonde, tél. 5 31 87.

Offre à saisir

DUVETS

neufs, remplis de ml-duvet, gris, léger et très chaud, 120x160 cm., 40 francs; même qualité, 140x170 cm., 50 fr. Port et emballage payés. — W. Kurth, avenue de Morges 70, Lausanne. — Tél. (021) 24 66 66.

Rôti de bœuf
2.40 le 1/2 kg.

chez Balmelli
Rue Fleury 14

Fourgon
« Renault »

12 CV, 1952, charge utile 1250 kg., très spacieux, ayant peu roulé. Prix intéressant. — Garage du Stade, avenue des Figuliers, Lausanne. Téléphone 26 59 47.

A vendre, faute d'emploi, une

« Lambretta »

modèle 1951, avec siège arrière, peu roulé, en parfait état. Paiement comptant. — Tél. 5 68 64, aux heures des repas.

DRAPS DE LIT
BERNOIS

coton, fil double, écrus, bonne qualité courante, dimensions 160 x 250 cm., draps de dessus ou de dessous

Fr. 8.70 la pièce

Industrie de la Toile-Berne, Schaerer & Co. Tél. (031) 5 71 20, case postale, Liebfeld

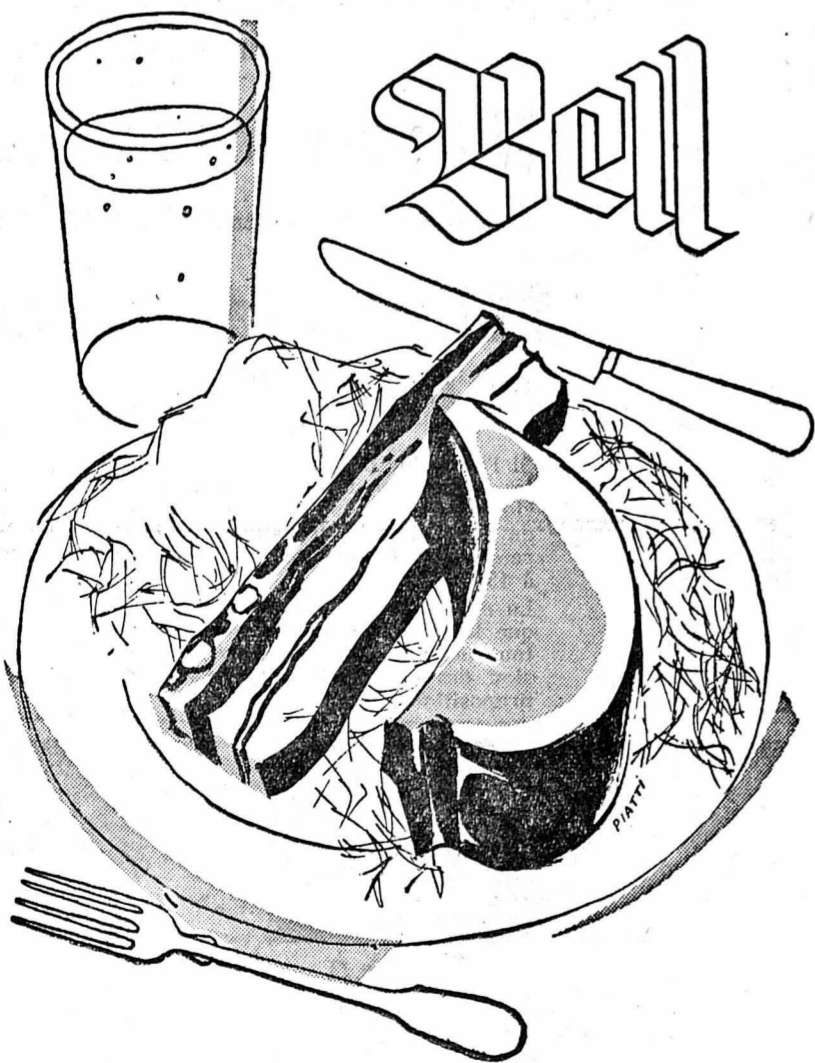
A vendre une belle
POUSSETTE
blanche

avec matelas et pare-soleil, le tout en parfait état. S'adresser: avenue des Alpes 12, rez-de-chaussée, à droite. Téléphone 5 38 62.

On offre à vendre une voiture

« Mercury »

1952, à l'état de neuf, ayant très peu roulé. — Prix intéressant. — Faire offres écrites à A. B. 668 au bureau de la Feuille d'avis.



En fin de saison encore une fois
une bonne choucroute garnie

le kilo seulement **30 c.**

De notre riche collection
de printemps :



Loafer pour dames
avec semelle caoutchouc Aircrepe
cuir brun

Fr. 29.80

CHAUSSURES
J. Kurth
S.A.

Seyon 3 NEUCHÂTEL
+ Bas Argo +

A vendre une
poussette

marque « Wisa Gloria », en parfait état. Wernli, Ribaudes 38.

A vendre une
commode-secrétaire

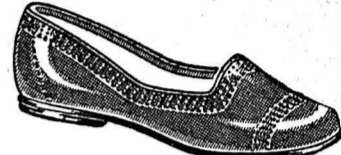
Ebénisterie Coq-d'Inde 5.

CHAUSSURES
CENDRILLON
6, RUE DE LA TREILLE

POUR LA JEUNESSE...



FLORANA



cuir brun 25.80
verni noir 27.80

cuir gris 25.80
verni noir 27.80

Avec timbres ristourne

RENTRÉE des Classes



Serviettes d'école en cuir, 17.90
fermeture serrure, 39 cm. avec poche extérieure 19.90

Serviette en cuir 13.50
simple, avec poignée et pressions, fermeture serrure

Sacs d'école 10.50
pour garçons, en toile noire, dos peluche, courroies de cuir

Sacs d'école 13.50
pour garçons, en plastic, dos imitation tigre

Sacs d'école 16.50
pour garçons, en porc véritable, dos peluche
Le même avec dos phoque véritable 26.50

Sacs d'école 5.90
pour fillettes, en toile grise, courroies de cuir
en Novocord, courroies de cuir 9.75
en cuir frappé, courroies de cuir 10.90

Trousses d'école 5.90
Plumier en cuir, doublé de plastic, fermeture éclair, 12 accessoires
Le même doublé de tissu, 19 accessoires 7.90
Le même avec compas, porte-monnaie et 24 accessoires 14.90

A notre rayon de
confection pour enfants
vous trouverez le plus grand choix
et à prix intéressant

Grands Magasins

AUX Armourins

NEUCHÂTEL

TOP-COATS PRINTANIERS

POUR DAMES

Un choix splendide de
TOP-COATS-TWEED

au choix **79.-** et **59.-**



TOP-COAT
en splendide pure laine, coloris
mode, avec martingale

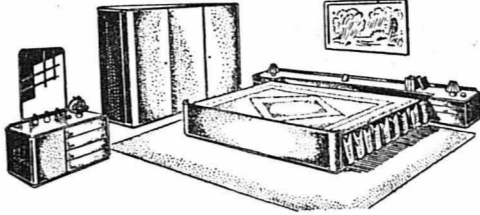
Tailles 36 à 46 **39.-**

TOP-COAT
forme droite, pure laine,
coloris mode

Tailles 38 à 44 **59.-**

AU LOUVRE
La nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Pour vos meubles...

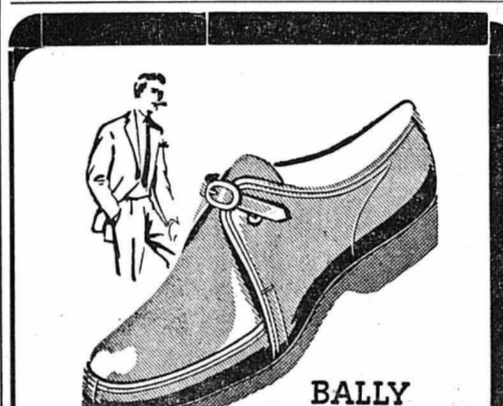


A. VOEGELI & FILS

QUAI PH.-GODET 4 - NEUCHÂTEL
Chambres à coucher, salles à manger, studios,
meubles combinés, lits doubles, entourages
de couches, rideaux, tapis. ■ Meubles de
1re qualité au prix le plus juste
FACILITÉS DE PAIEMENT
Voyez nos cinq vitrines et visitez
sans engagement

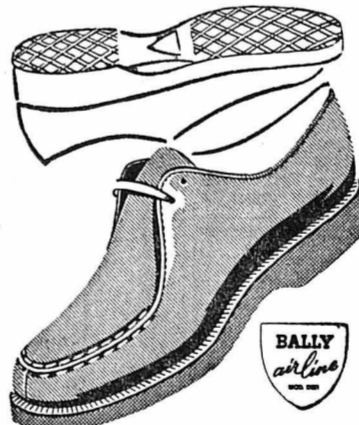


Jockey
Que l'on considère la qua-
lité du tricot, la résistan-
ce de la ceinture élasti-
que, la perfection de la
coupe ou le confort... les
sous-vêtements JOCKEY,
la marque universelle-
ment réputée, restent in-
surpassés.
Fabriqué de Bonneterie VOLLMÖLLER, Uster



BALLY
Nouvelle coupe sportive, ligne ra-
cée. Une chaussure printanière
pour hommes, box beige, semelle
PRIMAIRE extra-légère

Fr. 49.80



Molière pour hommes de forme
et coupe italiennes, box brun,
antic-finish, semelle AIRLINE

Fr. 49.80



CHAUSSURES
Royal
NEUCHÂTEL TEMPLENEUF
A. HUBER

CHEMISES

Col attendant souple, plus
un col de rechange, belle
popeline unie, depuis

Fr. 19.80

Ainsi que toutes les der-
nières nouveautés.



PYJAMAS

de popeline unie, coupes
impeccables, depuis

Fr. 25.20

Splendides
nouveautés
en rayures



CRAVATES

Le dernier cri de la mode printanière
Un choix immense dans tous les coloris

Guye-Pré
NEUCHÂTEL

On demande

étudiant (e)

pour leçons d'allemand et
de grec à une jeune
Française de 14 ans, 2
heures chaque matin,
pendant 10 jours environ
à partir du mardi 13
avril. Faire offres - case
postale 6561, Neuchâtel.

PHOTO-EXPRESS

Dans les 10 minutes

Qualité **Jean Schœpflin**

Terreaux 2 - NEUCHÂTEL



Service d'escompte
neuchâtelois & jurassien

Concours pour adultes et pour la jeunesse

Les opérations de dépouillement et de classement des réponses,
effectuées par un notaire, sont terminées. Le 8 avril 1954, les prix ont
été expédiés aux bénéficiaires.
Le liste des gagnants et le tableau des résultats exacts sont déposés
chez tous nos adhérents où ils peuvent être consultés.

Le Conseil d'administration.

Dans leur dernière assemblée, les délégués de l'Union
syndicale de Neuchâtel et environs ont décidé à l'unanimité
de donner aux électeurs les conseils suivants :

Augmentation de l'allocation familiale :

Votez

OUI pour les Fr. 30.-

Aide complémentaire cantonale à l'A.V.S. :

Votez

**OUI pour le contreprojet
du Grand Conseil**

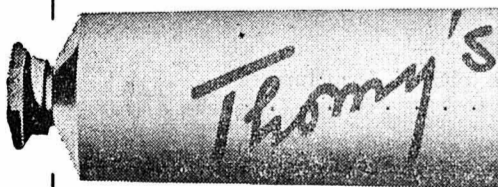
Si l'ensemble du patronat avait pris la même attitude que
les industriels de l'horlogerie, la question aurait été con-
sidérablement simplifiée ; nous ne pouvons admettre que
de deux ouvriers travaillant porte à porte l'un, horloger,
reçoive 25 fr. par mois et par enfant, l'autre en restant
à 15 fr.

La seule chance de voir triompher l'un des projets, c'est
que les partisans des allocations familiales se prononcent
tous pour le plus favorable, celui des 30 fr. Une disper-
sion des oui conduirait certainement au rejet des deux
propositions.

A propos d'œufs
de Pâques !



Même ceux qui portent les plus
belles décorations sont lourds à
l'estomac. Pourtant, si on les dé-
guste avec suffisamment de mou-
tarde Thomy, on se sentira léger et
dispos. Aussi, avant Pâques, on fera
bien de s'approvisionner d'un nou-
veau tube de moutarde Thomy pour
s'éviter des complications.



Comparez prix et qualité

Bouilli le ½ kg. Fr. 1.75 et 2.—
Ragoût sans os le ½ kg. Fr. 2.50
Rôti le ½ kg. Fr. 2.50 et 2.75

Gros veau

Ragoût le ½ kg. Fr. 2.75
Veau roulé le ½ kg. Fr. 3.—
Côtelettes 1^{re} le ½ kg. Fr. 3.50
Guisseau, filet le ½ kg. Fr. 3.75

TRIPES CUITES

Boucherie **BERGER**

Seyon 21 - Tél. 5 13 01

A VENDRE

six chemises neuves, en
toile blanche, avec peti-
tes manches, tailles 48 et
50, ainsi que des tabliers
en cotonne, neufs, le tout
pour dames âgées. Dem-
ander l'adresse du No
570 au bureau de la
Feuille d'avis.

Au Bûcheron
Ecluse 20, Neuchâtel
MEUBLES
neufs et
d'occasion
Facilité
de paiement

BATEAU d'aluminium

à vendre, 5 m. 50, acces-
soires complets, matériel
de pêche à la traine, mo-
teur «Evinrude» 6 HP, le
tout en parfait état. —
Tél. 5 39 08, le soir.

ECHANGE

entre Bâle et Neuchâ-
tel est demandé d'un
écolier de 15 ans. Adres-
ser offres à famille K.
Gutmann, Flugplatz-
strasse 20, Bâle.

Votre épicier **Usego** vous propose

ANANAS USEGO D'HAWAII

la boîte d'environ 1000 g. 8 tranches. . . **Fr. 2.65** 2.52
la boîte d'environ 700 g. 10 tranches. . . **Fr. 2.15** 2.05
la boîte d'environ 330 g. 4 tranches. . . **Fr. 1.05** 1.—

ASPERGES USEGO DE Californie

la boîte d'environ 700 g. . . **Fr. 2.40** 2.28
la boîte d'environ 350 g. Picnic **Fr. 1.60** 1.52

LE MAGASIN USEGO VOUS SERT BIEN ET A BON COMPTE

STOTZER

Rue du Trésor 2 - Tél. 5 13 91

Les beurres de 1^{re} qualité

Floralp pasteurisé en plaque

à Fr. 1.04 les 100 g.

Floralp pasteurisé en motte

à Fr. 1.02 les 100 g.

Excellent beurre de table

à Fr. 1.— les 100 g.

Beurre de cuisine extra-frais

à Fr. 2.15 les 250 g.

PRIX DE GROS POUR REVENDEURS

Universellement
connu! **Gloria** LE SHAMPOING
AUX REFLETS SOYEUX!

Dans de mignons sachets dorés!

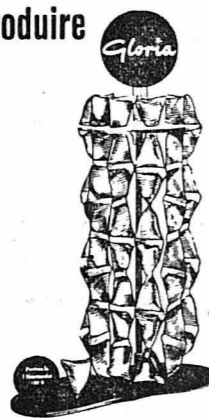


Concevez le soin
servant d'éconlement...
et votre shampooing
est prêt à l'emploi!



Un seul lavage suffit à produire
une mousse prodigieuse!

GLORIA est une nouveauté sans pareille.
GLORIA purifie vos cheveux tout en les animant d'une vie nouvelle... d'un ondolement léger et enchanteur... toute votre chevelure, docile et souple, se soumet aux caresses de votre main!



Dans chaque bon magasin, les sachets GLORIA, semblables à de minuscules pyramides baignées de lumière d'or, attirent infailliblement votre regard!

Tout le monde veut son SHAMPOING AUX REFLETS SOYEUX car **Gloria** rend les cheveux incomparablement beaux!

UNE CAGNOTTE A LIQUIDER ?

Alors au
Café-restaurant des Halles
- Centre gastronomique -
Tél. 5 20 13

Pour des allocations
pour enfants

de Fr. 30.-

Pour une aide
supplémentaire aux vieux,

VOTEZ 2 FOIS
OUI

Cartel cantonal V.P.O.D.

ABANO TERME
ÉTABLISSEMENT-HÔTEL
TERME VENEZIA
recommandé par les bons amis!



Cours spéciaux de français

destinés aux jeunes filles de langue étrangère disposant d'un ou de plusieurs après-midi de congé par semaine.

Possibilité d'ajouter des branches commerciales et d'obtenir un certificat.

Début des cours : 26 avril à 14 heures

ÉCOLE BÉNÉDICT, NEUCHÂTEL, Terreaux 7



VACANCES
EN ITALIE

MIRAMAR de Rimini (Adria)
Pension « ESEDRA »

près de la mer, tout confort, cuisine très renommée.
Mai, juin, septembre : 1000 liras. Écrivez-nous!

ABANO TERME (Italie)

pour arthrite, rhumatismes, sciaticque, etc.
TERME « TORINO »
Toutes les cures à l'hôtel. Prix forfaitaire pour
14 jours : 34.000 liras

PRÊT HYPOTHÉCAIRE
EN 1^{er} RANG

Importante entreprise neuchâteloise cherche à placer des capitaux. Conditions avantageuses. Discretion absolue.
Ecrire sous chiffres à X. J. 523 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudes classiques
scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

Chemin de Mornex

Tél. (028) 23 05 12

à 5 minutes de la gare
LAUSANNE

CHAUMONT
LE PETIT HÔTEL

Tél. 7 81 10

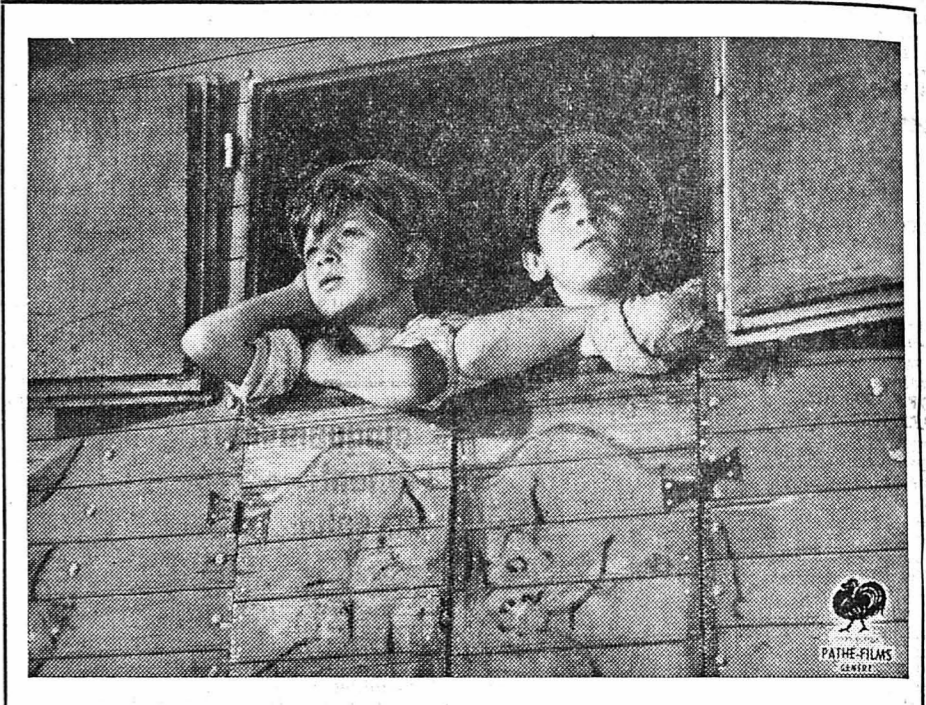
En après-midi
et en soirée
OSCAR, pianiste-
chansonnier, et sa
folle ambiance
agrémentera
votre passage
à la CHAUMIÈRE
à SERRIÈRES

Pour vos
remmaillages
de bas, adressez-vous
chez
Mme A. Ladine
11, rue de l'Hôpital
2^{me} étage

STUDIO

Dès ce soir à 20 h. 30

Un grand film populaire tiré du célèbre roman de
PIERRE DECOURCELLE



LES DEUX GOSSSES

une œuvre d'une puissance dramatique,
bouleversante avec



YVES DENIAUD
MARIE BIZET MASSIMO SERATO

avec « LES DEUX GOSSSES » vous vivrez des
moments d'une émotion inoubliable...

SAMEDI ET DIMANCHE : MATINÉES A 14 H. 45
TOUS LES SOIRS A 20 H. 30

LOCATION OUVERTE de 14 h. à 17 h. 30, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE
Tél. 5 30 00

SAMEDI ET DIMANCHE à 17 h. 30

L'APPEL DU DESTIN

avec **ROBERTO BENZI** et **JEAN MARAIS**

Enfants admis

La photographie en 5 minutes

pour permis de conduire

Passports - Carte d'identité - Abonnements
de tram et de train - Offres de service, etc.
Avantageuses, inaltérables, livrables 5 minutes
après la pose

Photos express Messerli

Sablons 57
Téléphone 5 19 69

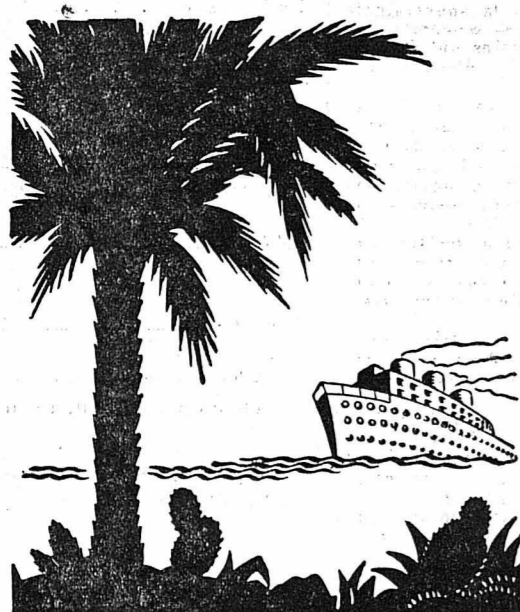
HÔTEL DE LA BALANCE

Sous la Vue-des-Alpes

SAMEDI 10 AVRIL 1954

TRIPES, GRILLADE

Se recommande : Robert PERRIN
Tél. (038) 7 12 94



BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, le Locle,
Cernier, Colombier, Couvet, Fleurier, Peseux,
les Ponts-de-Martel, Saint-Aubin, les Verrières.

Les voyageurs peuvent se procurer
à nos guichets, aux meilleures con-
ditions, des billets de banque fran-
çais, belges, italiens, anglais, etc.
ainsi que des chèques de voyage
et des lettres de crédit.

Communiqués

Classe d'orientation professionnelle pour handicapés

Ce printemps, l'Institut de « Repuls », à Grandson, accueillera la neuvième vague de sa classe d'orientation professionnelle. Cette classe de dix élèves est réservée aux garçons d'intelligence normale, mais atteints d'une infirmité physique à la suite d'une maladie ou d'un accident; aux garçons ayant de la peine à choisir une profession pour des raisons de caractère, éventuellement à des garçons atteints d'handicapement à condition qu'ils aient une compréhension et une habileté manuelle suffisantes. Faire bénéficier un jeune handicapé de cet enseignement quasi individuel pour sa dernière année scolaire, c'est assurer son avenir professionnel en utilisant au mieux ses capacités.

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table of stock market closing prices for Zurich and Bâle. Includes columns for Obligations, Actions, and various bank and industrial shares.

Table of stock market closing prices for Bâle. Includes columns for Actions and various bank and industrial shares.

Table of stock market closing prices for Lausanne. Includes columns for Actions and various bank and industrial shares.

Table of stock market closing prices for Genève. Includes columns for Actions and various bank and industrial shares.

Bourse de Neuchâtel

Table of stock market closing prices for Neuchâtel. Includes columns for Actions and various bank and industrial shares.

Table of exchange rates for foreign currencies. Includes columns for Billets de banque étrangers and various currencies like Franc, U.S.A., etc.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices. Includes columns for Placets suisses, françaises, anglaises, américaines, and lingots.

COURS DES CHANGES

Table of exchange rates for various cities. Includes columns for Demande and Offre for London, Paris, New-York, etc.

Cours communiqués sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise

Quand la santé va, tout va

Advertisement for a health product, mentioning symptoms like fatigue and loss of appetite, and recommending a specific medicine.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Un « Comet » perdu en Méditerranée?

quatorze passagers et sept hommes d'équipage à bord de l'avion. ROME, 9 (A.F.P.). — Le « Comet » britannique de la ligne Londres-Le Caire n'est toujours pas arrivé à destination. Il a environ trois heures de retard sur l'horaire. LONDRES, 9 (Reuter). — On est toujours sans nouvelles du « Comet » qui doit avoir à bord sept hommes d'équipage et quatorze passagers. Le président de la British Overseas Airways Corporation a donné l'ordre que tous les appareils du même type en service restent à terre jusqu'à plus ample informé.

Le cinquantenaire de l'entente cordiale a été célébré hier

PARIS, 8 (A.F.P.). — Il y a aujourd'hui 50 ans, le 8 avril 1904, les représentants de la République française et de la Grande-Bretagne signaient un protocole qui créait ce qu'on a appelé l'entente cordiale. Tous les députés, à l'exception des communistes, se sont alors levés et ont longuement applaudi. Le président du conseil, M. Laniel, a associé le gouvernement aux paroles du président de l'Assemblée nationale en adressant les vœux de la France à sa grande partenaire de l'entente cordiale.

LA VIE NATIONALE

La question du droit de vote féminin débattue au Grand Conseil bâlois

BALE, 9. — Le Grand Conseil de Bâle-Ville a entendu jeudi après-midi le rapport du gouvernement sur la motion de M. Merville au sujet de l'introduction du droit de vote pour les femmes. Ce rapport a été présenté par M. Peter, chef du département de justice et police, qui a fait l'histoire de la question et rappelé que le Conseil d'Etat a déjà proposé trois fois d'introduire ce droit. Trois fois sa proposition a été adoptée par le Grand Conseil, mais toujours — en 1920, en 1927 et en 1946 — le peuple l'a rejetée. En février dernier, les femmes elles-mêmes étaient consultées. 59,4% ont participé au scrutin, 72,6% d'entre elles ont voté « oui », et 27,3% « non ». Bien qu'environ 40% des femmes n'aient pas participé à la consultation, le gouvernement estime qu'il est clair, d'après le résultat, que les partisans du suffrage féminin sont la grande majorité. Cependant, il est d'avis qu'il importe de ne pas aller trop vite en besogne, car rien n'indispose tant l'électeur que l'idée que l'on veut exercer une pression sur lui. Comme la réalisation de ce projet exige une révision de la constitution, il faut suivre naturellement la procédure constitutionnelle.

Inquiétudes au sujet de la hausse des prix

Au cours de la séance, les députés Ed. Wyss, socialiste, et R. Krebs, parti du travail, ont demandé au gouvernement s'il n'était pas inquiet, à l'instar d'une grande partie de la population, au sujet de l'augmentation du prix du pain et du projet de majoration des loyers, ainsi que du prix du lait, et s'il serait prêt à intervenir auprès du Conseil fédéral et de l'Union des villes suisses afin d'empêcher les mesures projetées. Dans sa réponse, M. H. P. Tschudi, conseiller d'Etat, a déclaré que le gouvernement prenait position contre les trois dispositions conjointes visant à majorer les prix. Quant à une intervention auprès de l'Union des villes suisses, elle n'est aucunement nécessaire.

La fin des manœuvres du 1er corps d'armée

MORAT, 8. — Dans la nuit de mercredi à jeudi s'est engagée la dernière phase des exercices de manœuvres, « bleu » ayant reçu de nouveaux ordres. Le colonel divisionnaire Brunner, commandant de la 3me division, reçoit l'ordre du commandant d'armée « bleu » de suspendre son mouvement défensif sur l'axe conduisant à Berne. Il regroupe ses forces au cours de la nuit afin de passer à la contre-offensive à l'aube pour repousser l'adversaire qui s'était introduit dans les lignes entre la Sarine et la Gotteron et le rejeter au-delà de la Sarine. De son côté, « rouge » reçoit l'autorisation de passer à la défensive au cas où la pression de l'adversaire « bleu » deviendrait trop forte. Après avoir reçu ces nouvelles instructions, « bleu » s'empressa de s'adapter à la nouvelle situation et passa catégoriquement à l'offensive. De violents combats se déroulèrent jeudi matin dans le secteur situé entre la Singine et la Gerine, de sorte que la tête de pont du parti « rouge » se réduisit rapidement. A la suite de la vaillante conduite des groupes valaisans et vaudois dont disposait le parti « rouge », ce mouvement d'encerclement n'aurait pu être réalisé aussi rapidement que l'espérait le parti « bleu », même si les combats s'étaient poursuivis, ce qui ne fut pas le cas, la phase finale des manœuvres du 1er corps d'armée ayant été interrompue à 11 h. 30.

La plainte de la Jordanie devant le Conseil de sécurité

NEW-YORK, 9 (A.F.P.). — Le Conseil de sécurité a siégé jeudi sous la présidence de M. Vychinski, délégué de l'U.R.S.S. Il avait à son ordre du jour la plainte de la Jordanie contre Israël au sujet de l'incident de Nahalein ainsi que quatre plaintes israéliennes contre la Jordanie, accusée notamment d'avoir violé l'armistice en refusant de participer à une conférence avec Israël pour étudier la tension actuelle. M. Rizo (Liban) a demandé que la plainte jordanienne, soumise au conseil par son pays, et celles d'Israël soient examinées séparément. M. Vychinski a appuyé sa requête. Sir Pierson Dixon (Grande-Bretagne) a relevé que toutes les manifestations de la tension israélo-jordanienne rentraient dans le même cadre et devaient donc faire l'objet d'un seul débat. Il a ajouté que son gouvernement s'inquiétait au plus haut point de l'aggravation des rapports israélo-jordanien, car il est lié par un traité avec la Jordanie et il désire maintenir les meilleures relations avec Israël. Il a déclaré encore que les trois grandes puissances occidentales avaient envisagé de saisir le Conseil de sécurité de l'ensemble de la question. M. Hoppenot (France) a fait remarquer, comme le délégué britannique, qu'il était nécessaire d'étudier la situation dans son ensemble, ajoutant : « Ce n'est pas aux symptômes isolés qu'il faut s'attaquer, mais à l'origine du mal ». M. Cabot Lodge (Etats-Unis) a déclaré de son côté que « la situation en Palestine est grave, qu'il faut la considérer d'un point de vue élevé » et qu'il faut mettre un terme à la politique de représailles ». Il s'est prononcé aussi en faveur d'un seul débat. Le conseil s'est ensuite ajourné à lundi après-midi, sans avoir adopté son ordre du jour.

AUTO-ÉCOLE

Théorie - Pratique. A. VIRCHAUX - Tél. 7.55.12

Le Cambodge décrète la mobilisation générale

PNOM-PENH, 8 (A.F.P.). — Le roi du Cambodge Norodom Sihanouk, qui avait reçu mercredi le commissaire général de France en Indochine, M. Dejean et le général Navarre, a arrêté dans la soirée avec les principales personnalités du royaume, les mesures destinées à faire face à l'agression du Viet-minh contre le Cambodge. Un communiqué officiel a été publié à l'issue de la réunion; il annonce les décisions suivantes: 1. Le pays s'opposera à cette agression par tous les moyens. 2. Le Cambodge saisira l'ONU et tous les pays du monde de cette agression étrangère caractérisée. 3. La mobilisation générale est décrétée afin de permettre au Cambodge d'assurer seul et au maximum sa défense, sans faire appel à des troupes amies. 4. Les forces françaises stationnées dans les régions menacées par le Viet-minh dépendront désormais du haut-commandement Khmer. Le roi a reçu également l'ambassadeur des Etats-Unis. Il est certain que si la menace actuelle du Viet-minh reste faible, le roi entend néanmoins préserver l'avenir et Calme relatif à Dien-Bien-Phu. HANOI, 8 (A.F.P.). — L'aviation a été très active autour du camp retranché de Dien-Bien-Phu, mercredi, mais elle a porté ses efforts surtout sur la route reliant le delta du fleuve Rouge à Dien-Bien-Phu. Cette route a été coupée en de nombreux endroits. C'est par elle que sont acheminés les convois de ravitaillement et les renforts demandés par l'état-major du général Giap. La nuit de mercredi à jeudi a été relativement calme. Les harcèlements de mortiers du Viet-minh semblent moins denses. Cependant, les éléments commu-

La contribution des Etats-Unis dans la guerre d'Indochine

WASHINGTON, 9 (A.F.P.). — Les Etats-Unis pourraient apporter une précieuse contribution dans la guerre d'Indochine en jouant activement un rôle de conseiller pour accélérer la mise sur pied des forces vietnamiennes. déclare dans un rapport une sous-commission des forces armées de la Chambre des représentants qui s'est rendue en novembre en Indochine. Le rapport souligne que les Français ne peuvent pas remporter la victoire sans un accroissement des forces vietnamiennes et indique que, lors du séjour de la sous-commission en Indochine, le programme d'entraînement des forces locales n'avait pas pris toute son ampleur et « manquait de vigueur ». Le rapport, qui résume les résultats d'un voyage d'études effectué à travers le monde, note par ailleurs que le moment approche où les Etats-Unis devront décider si les forces nationales du général Tehang Kai-cheh ne sont destinées qu'à des opérations de défense ou si elles seront utilisées contre la Chine continentale. Elle souligne que, dans ce dernier cas, une « expansion considérable » sera alors nécessaire aux nationalistes chinois. En ce qui concerne la Corée, le rapport déclare que le retrait annoncé de deux divisions devrait être retardé jusqu'au jour où des forces sud-coréennes prêtes au combat pourront les remplacer. Enfin, la sous-commission note que l'Union soviétique « a pris maintenant des actions de bombardement capables d'attaquer n'importe quelle partie des Etats-Unis » et qu'elle les transfère en Sibirie.

De Castries sera promu général

Le ministre français de la défense nationale a décidé de nommer le colonel de Castries au grade de général de brigade. Toutefois cette promotion ne deviendrait officielle qu'à l'issue de la bataille en cours.

Le procès Mossadegh

Soit que la détention ait brisé son ressort, soit qu'il ait jugé bon de changer de tactique, M. Mossadegh semble avoir renoncé à toute violence. Au général Djavid qui lui demande sa profession, il répond « prisonnier ». La seconde hypothèse paraît plus probable. Le « vieux renard » n'a pas l'air d'un homme épuisé. C'est d'un pas ferme qu'il est entré dans la salle d'audience et quand il se lève pour répondre aux questions du général Djavid, il n'a rien d'un vieillard. Interdit au général Azmoudeh, qui requerrait en première instance, de le faire en appel. Le profil d'aigle du procureur de l'armée reste sans réactions. Il prétend qu'il a été détenu illégalement. Selon M. Mossadegh, le code militaire prévoit qu'un condamné qui fait appel doit être immédiatement libéré sous caution. Il s'est plaint de ce que l'on ait profité de sa détention pour le spolier. Il a cité plusieurs journaux étrangers à l'appui de ses dires et, le président du tribunal l'invitant à interrompre cette digression, il a gémi et affirmé qu'il « voulait mourir pour la patrie ». L'ex-président du conseil a enchaîné avec un discours sur la dynastie Kadjar, à laquelle il est apparenté par sa mère. De nouveau, le président l'a rappelé à l'ordre. Cependant, M. Mossadegh a eu le temps de proclamer: « Je vous prouve que les rois n'ont pas le droit de chasser les ministres: je suis toujours premier ministre ». Les juges militaires n'ont pas sourcillé. M. Mossadegh aura pourtant le mot de la fin: en quittant la salle il a dit à son avocat: « Ce procès me donne l'occasion de voir des gens: ce n'est pas désagréable ».

La plainte de la Jordanie devant le Conseil de sécurité

NEW-YORK, 9 (A.F.P.). — Le Conseil de sécurité a siégé jeudi sous la présidence de M. Vychinski, délégué de l'U.R.S.S. Il avait à son ordre du jour la plainte de la Jordanie contre Israël au sujet de l'incident de Nahalein ainsi que quatre plaintes israéliennes contre la Jordanie, accusée notamment d'avoir violé l'armistice en refusant de participer à une conférence avec Israël pour étudier la tension actuelle. M. Rizo (Liban) a demandé que la plainte jordanienne, soumise au conseil par son pays, et celles d'Israël soient examinées séparément. M. Vychinski a appuyé sa requête. Sir Pierson Dixon (Grande-Bretagne) a relevé que toutes les manifestations de la tension israélo-jordanienne rentraient dans le même cadre et devaient donc faire l'objet d'un seul débat. Il a ajouté que son gouvernement s'inquiétait au plus haut point de l'aggravation des rapports israélo-jordanien, car il est lié par un traité avec la Jordanie et il désire maintenir les meilleures relations avec Israël. Il a déclaré encore que les trois grandes puissances occidentales avaient envisagé de saisir le Conseil de sécurité de l'ensemble de la question. M. Hoppenot (France) a fait remarquer, comme le délégué britannique, qu'il était nécessaire d'étudier la situation dans son ensemble, ajoutant : « Ce n'est pas aux symptômes isolés qu'il faut s'attaquer, mais à l'origine du mal ». M. Cabot Lodge (Etats-Unis) a déclaré de son côté que « la situation en Palestine est grave, qu'il faut la considérer d'un point de vue élevé » et qu'il faut mettre un terme à la politique de représailles ». Il s'est prononcé aussi en faveur d'un seul débat. Le conseil s'est ensuite ajourné à lundi après-midi, sans avoir adopté son ordre du jour.

L'or soviétique contribue-t-il à maintenir la livre?

LONDRES, 9 (Reuter). — M. Harold Wilson, ancien ministre travailliste, est intervenu jeudi dans le débat de la Chambre des communes sur le budget pour affirmer que le gouvernement conservateur se tenait à flot grâce à l'or soviétique, dont 50 à 60 millions de livres sterling sont entrées en Grande-Bretagne entre le 30 septembre et le 30 mars. Il a ajouté que les réserves britanniques de ce métal avaient pu être maintenues à un niveau suffisant presque uniquement grâce à l'or rouge ». M. Réginald Maudling, secrétaire au trésor, chargé des questions économiques, a affirmé, lui, que la solidité de la livre sterling ne dépendait que dans une faible mesure de cet or et qu'elle était fondée sur l'activité de l'économie britannique.

MENACES ARABES A L'ÉGARD D'ISRAËL

LE CAIRE, 8 (Reuter). — M. Mahmoud Fawzy, ministre des affaires étrangères d'Egypte, a déclaré au président de la commission d'armistice des Nations Unies en Palestine, le général Vagu Bennike, qu'à l'avenir l'Egypte et les autres Etats arabes répondront par la force à toute agression israélienne. D'après des informations parvenues jeudi à Gaza, un échange de coups de feu s'est produit hier dans les environs de cette ville entre des patrouilles égyptienne et israélienne.

Autour du monde en quelques lignes

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, la haute-commission alliée a déclaré hier qu'elle continuerait de considérer l'U.R.S.S. comme la puissance responsable de la zone soviétique d'Allemagne, en dépit de la déclaration publiée le 25 mars par le gouvernement soviétique. Elle ne reconnaît pas la souveraineté du régime de l'Allemagne orientale. Au MAROC, six Marocains ont été emportés par la crue subite d'une rivière près de Marrakech. En ANGLETERRE, quatre députés travaillistes ont pris l'initiative de recueillir des signatures dans tout le pays en vue d'une pétition priant MM. Churchill, Eisenhower et Malenkov a ouvrir des pourparlers sur le désarmement et le problème de la bombe « H ». Sir Winston Churchill a déclaré hier aux Communes qu'il avait attendu des informations d'Amérique sur la bombe « H » si l'accord de Québec de 1953 était encore en vigueur. En FRANCE, la grâce d'Otto Abetz, ancien ambassadeur d'Allemagne, a été signée récemment par le président de la République. Le secrétaire d'Etat allemand Walter Hallstein est arrivé hier à Paris. Il aura aujourd'hui des entretiens sur la Sarre avec M. Maurice Schuman, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. En AUSTRALIE, les dockers de Sydney ont protesté hier contre l'envoi d'armes vers l'Indochine. En ALLEMAGNE ORIENTALE, les autorités soviétiques sont prêtes à mettre à disposition des compagnies aéronautiques internationales, pour une liaison directe avec Berlin-Est, l'aérodrome de Schoenefeld, à la limite de la zone russe. Aux ETATS-UNIS, le major-général Stewart, chef du programme d'aide militaire, a proposé hier que les troupes de Tchang Kai-cheh participent à l'action susceptible de dissiper les ambitions communistes chinoises en Indochine. Par 221 voix contre 166, la Chambre des représentants a voté un projet de loi qui autoriserait la garde des sceaux à utiliser des tables d'écoute dans les procédures pénales.

L'AFFAIRE JUIN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Un élément nouveau dans la bagarre Juin-Laniel

Sur le plan de la bagarre Juin-Laniel, un élément nouveau a été porté à la connaissance de l'opinion au cours de la journée d'hier. Il s'agit d'une lettre confidentielle envoyée par le maréchal Juin le 27 janvier dernier au président du conseil. Dans ce document, le maréchal Juin renouvelle son hostilité à la C.E.D., déjà exprimée, rappelle-t-il, dans un rapport en date d'avril 1953. Mais, chose plus intéressante, il y développe les grandes lignes d'une solution de rechange qu'il souhaite voir prise en considération par les responsables politiques. Encore que ce document, à la divulgation duquel le maréchal Juin est d'ailleurs étranger, n'apporte aucun renseignement qui ne soit déjà connu des initiés, on notera malgré tout que par sa précision même, et les références antérieures qu'il contient, il constitue une riposte étonnante et décisive aux bruits un peu trop communément répandus par certains émissaires gouvernementaux, suivant lesquels le maréchal n'aurait jamais fait connaître catégoriquement ses vues à l'égard de la C.E.D. La vérité est que depuis 1951, le maréchal Juin a modifié sa position et que bien disposé à l'égard de la C.E.D. à l'origine, il en est devenu peu à peu un adversaire déterminé au fur et à mesure qu'en étudiant les détails, il en découvrait les dangers. Le moins qu'on puisse dire est qu'il est regrettable que le silence ait été fait sur cette évolution. M.-G.G.

La lettre du maréchal Juin

PARIS, 8 (A.F.P.). — C'est l'hédo-madaira parisien l'« Express » qui a publié hier la lettre adressée au président Laniel le 27 janvier dernier. Dans cette lettre, le commandant en chef Centre-Europe écrit notamment: « En tant que responsable du secteur Centre-Europe dans le cadre de l'O.T.A.N., j'ai toujours estimé qu'il était indispensable d'obtenir sous une forme ou sous une autre, la participation de l'Allemagne occidentale à la mission de couverture, car cela donne un appoint de force, et de l'espace à notre champ de bataille. Cependant, la question de la participation allemande faisant naître certaines craintes fort légitimes, c'est dans un but d'apaisement que le gouvernement a pris le chemin détourné de la C.E.D., initiative louable, certes, mais dont le texte sur bien des points, heurte violemment le sentiment national. Le maréchal poursuit: « J'ai été un des premiers à en souligner les inconvénients, son manque de progressivité et l'impossibilité de notre part d'appliquer la plupart des dispositions du traité. Devant l'opposition grandissante, un effort d'amendement a été entrepris, mais les protocoles additionnels sont manifestement insuffisants: il faut revoir le concret et l'abstrait du traité. Pas de « oui » même conditionnel. Après avoir déclaré qu'il ne saurait recommander un « oui » même conditionnel à la C.E.D., dans sa forme actuelle, le maréchal Juin estime qu'il faut reposer le problème. Il précise ainsi sa pensée: « Il s'agit de se procurer un appoint de forces allemandes en accordant à l'Allemagne occidentale le bénéfice des accords de Bonn, sans pour cela l'introduire dans l'O.T.A.N. Il faut lui offrir d'entrer dans un type de communauté qui ne serait qu'un groupement de pays continentaux appelés à résoudre certains problèmes posés par la continuité et la défense commune, mais étroitement dépendant de l'O.T.A.N., habilité seul à définir la politique générale de défense. C'est là la clef d'une solution de rechange qui tient tout entière dans un rattachement plus net à l'O.T.A.N., seul moyen de s'assurer les garanties que me nous donnent pas les Anglo-Saxons ».

Trente-huit morts dans une collision d'avions au Canada

TORONTO, 8 (A.F.P.). — 38 personnes ont été tuées dans la collision de deux avions, près de Moose Jaw, en Saskatchewan, province canadienne des prairies. Un appareil « North Star », de la compagnie « Air Canada », est entré en collision en vol avec un appareil militaire et a explosé. L'appareil « North Star » avait à son bord 27 passagers, 5 employés de la compagnie et 4 hommes d'équipage. Deux hommes étaient à bord de l'appareil militaire. L'un des deux appareils s'est écrasé sur un terrain de golf sur lequel se sont dispersés cadavres et débris, l'autre sur une maison de Moose Jaw, qui a pris feu sans qu'on sache encore si des occupants s'y trouvaient ou non.

Un beau coup de filet

Arrestation de trafiquants en Allemagne occidentale. CARLSRUHE, 9 (Reuter). — Les douanes allemandes et la police militaire américaine ont annoncé jeudi l'arrestation de 13 membres d'une grande organisation spécialisée dans le trafic de devises et la contrebande de montres, de diamants, d'or, de cigarettes, de nylon, de café et de tabac. 500 douaniers ont participé au coup de filet, dans 14 villes d'Allemagne occidentale. Ils ont perquisitionné dans 157 maisons, saisi 200.000 dollars et arrêté 30 personnes, dont 17 ont été relâchées. Plusieurs milliers de dollars étaient dissimulés dans les toilettes d'un bar. C'est l'arrestation d'un automobiliste, près de Constance, qui est à l'origine de cette rafle. On avait découvert dans sa voiture 250.000 marks qu'il essayait de passer en Suisse. Cette organisation sortait d'Allemagne 2 à 3 millions de dollars de devises par an. Son activité s'étendait pratiquement à la Suisse, à la Belgique et à la France. Cinq ou six des personnes dont l'arrestation a été maintenue, sont de nationalité américaine.

Vingt-cinq morts dans un accident ferroviaire en Pologne

BERLIN, 8 (Reuter). — Selon la « Neue Zeitung », organe américain paraissant à Berlin-Ouest, 25 personnes ont péri dans un accident de chemin de fer qui s'est produit aux environs de Cracovie. On déploré plus de cent blessés.

Le procès Poupard aux assises de Riom

RIOM, 8. — M. Goubault, le vieux notaire à barbe de fleuve, est venu déposer hier après-midi devant la cour d'assises qui juge Marie ex-Poupard. Son témoignage — que tout le monde, la partie civile, le ministère public comme la défense, s'accordait à considérer comme indispensable — n'a pourtant apporté rien de nouveau. Divers autres témoins ont défilé à la barre. Il n'est guère probable que le verdict puisse être rendu avant samedi.

Une partie des bijoux des Hohenzollern ont été retrouvés

STUTTGART, 8 (D.P.A.). — Six tabatières ayant appartenu à Frédéric Le Grand, disparus lors du vol des bijoux des Hohenzollern dans la nuit du 31 juillet 1953, ont été retrouvés dans une boîte métallique enterrée dans une forêt des environs de Bad Homburg. La police a trouvé cette cachette à la suite des aveux de Paul Falk, un des voleurs actuellement en détention. Les tabatières étaient endommagées, car les bordures d'or avaient été enlevées et les brillants arrachés.

AVIS TARDIFS

Eglise Réformée Evangélique. Groupe d'hommes du Temple du bas. Ce soir à 20 h. 15, à l'Hotel City: « Les origines de la vie ». Sujet traité par le Dr Chable. MUSÉE DE FLEURIER. Jusqu'au 11 avril, de 15 à 22 heures. EXPOSITION ROUAULT (Le Miserere). Livres de luxe - Porcelaines. Votation des 10 et 11 avril. CE SOIR AU CERCLE LIBERAL (salle 1er étage). Allocations familiales par M. Jules BIETRY, avocat. L'aide complémentaire aux bénéficiaires de l'A.V.S. par M. Louis BESSON, député. Large discussion. Invitation cordiale à tous les électeurs. Parti libéral, section de Neuchâtel.

